

19/10/2017

LES ENTRÉES DE VILLE DU PAYS HORLOGER

- DIAGNOSTIC -



SOMMAIRE

1 FONDEMENTS DE L'ÉTUDE	4
2 MÉTHODOLOGIE	5
3 PRÉSENTATION DES OUTILS	6
4 LES SITES D'ÉTUDES	16
5 SAINT HIPPOLYTE	22
<i>CONTEXTE PAYSAGER</i>	22
<i>ÉVOLUTION URBAINE ET PAYSAGÈRE</i>	28
<i>LES ENTRÉES DE VILLE DE SAINT HIPPOLYTE</i>	48
6 ENTRÉE SUD	32
<i>ANALYSE</i>	32
<i>ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT</i>	46
7 ENTRÉE NORD	50
<i>ANALYSE</i>	50
<i>ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT</i>	64
8 ANNEXES	68

1 FONDEMENTS DE L'ÉTUDE

La notion d'entrée de ville

Ces 50 dernières années, le développement des modes de transports routiers et de l'urbanisation des territoires ont conduit à l'émergence de nouveaux secteurs à enjeux : les entrées de ville constituent des parties de territoire particulièrement dynamiques et cristallisant de nombreux enjeux en termes de lisibilité, de sécurité, de qualité des aménagements ou de maîtrise de l'urbanisation.

Une entrée de ville se caractérise ainsi par une prédominance de flux routiers couplée à un développement important (en superficies et dans le temps) de part et d'autre de l'axe routier, sous des formes consommatrices d'espace : zones d'activités, grands équipements ou zones d'habitats pavillonnaires sont quelques-uns des modes d'urbanisation caractéristiques des entrées de villes.

Ces secteurs offrent des conditions attrayantes favorables à ce développement urbain : bonne accessibilité, effet vitrine, disponibilité et faible coût du foncier ...

Une entrée de ville se définit comme ***l'espace de transition entre l'espace à dominante agricole ou naturelle et l'espace urbanisé***. Cette transition peut être nette ou au contraire être plus diluée le long de l'axe routier. Au-delà des limites officielles (le panneau d'entrée d'agglomération), une entrée de ville se définit avant tout par le ressenti des usagers et traduit ainsi le séquençage de plusieurs ambiances.

Elle marque également le passage de la route à la rue. Cependant, ces espaces peuvent être qualifiés de points noirs. Ils manquent souvent de qualité paysagère et architecturale, n'ont pas de cohérence de fonctionnement, ni d'espace de vie. Ils sont déconnectés du centre-ville et des quartiers proches et offrent une vision d'éléments disparates sans qualité, ni lien entre eux.



Entrée de ville de Bonnétague



Entrées de ville de Saint-Hippolyte

Les origines de l'étude Entrées de ville du Pays Horloger

Dans le cadre de son projet de Parc naturel régional (PNR) et d'élaboration d'un Schéma de cohérence territoriale (SCoT), le PETR du Pays Horloger a développé plusieurs études complémentaires afin d'appréhender au mieux les différents enjeux propres à son territoire. Parmi ces enjeux, la question des entrées de ville est apparue comme primordiale du fait du dynamisme urbain important. En effet, le territoire est marqué par une très forte pression urbaine, due à sa position frontalière avec la Suisse, « avec des conséquences directes sur la qualité des paysages, des milieux naturels et sur la consommation des terres agricoles ».

Les travaux menés pour l'élaboration du projet de PNR ont révélé la faiblesse d'aménagement des entrées de villes et villages du Pays Horloger. Par ailleurs, les enjeux de développement économique et urbanistique risquent d'accroître ce phénomène de détérioration et de perte d'identité du paysage local dans les années à venir.

Afin de mieux appréhender les problématiques liées aux entrées de villes, une étude spécifique menée par le PETR du Pays Horloger et coproduite avec le CAUE 25 et l'AudaB est menée entre 2016 et 2019 sur plusieurs sites.

Les objectifs et enjeux de l'étude

Cette étude est menée prioritairement sur l'axe de découverte du territoire par la route départementale 437. Elle permettra d'identifier l'ensemble des entrées de ville du Pays Horloger et de les caractériser.

Il s'agit, à travers ce diagnostic, de mettre en avant les dysfonctionnements de chacune des entrées de ville identifiées, d'en définir les enjeux en matière d'aménagement mais également de proposer les outils permettant de passer à l'action et de favoriser une meilleure prise en compte par les acteurs locaux.

2 MÉTHODOLOGIE

Principes de l'étude

Cette étude a été menée « d'après la méthode élaborée par les bureaux d'études AUSV - Casals, dans le cadre de l'étude paysagère des entrées de bourgs des trois parcs pyrénéens - 2010 ». Les Parcs naturels régionaux des Pyrénées ariégeoises (PNRPA) et des Pyrénées catalanes (PNRPC) ainsi que le Parc national des Pyrénées (PNP) ont décidé de travailler sur la thématique des entrées de bourgs en 2011-2012 afin d'accompagner aménageurs et élus locaux dans leurs interventions.

La présente étude s'appuie sur la méthodologie développée par les trois Parcs : ils ont oeuvré à la mise en place d'un cadre commun d'actions pour caractériser les paysages, suivre leurs évolutions et accompagner ces évolutions afin de préserver voire restaurer la qualité des paysages.

Ces travaux ont permis d'élaborer un guide de bonnes pratiques afin d'inciter les aménageurs à mieux considérer ces espaces et les accompagner dans leurs interventions.

La connaissance du territoire

Le diagnostic des entrées de ville s'appuie sur une connaissance fine du territoire au préalable. Ce travail est effectué pour chaque entité paysagère en consultant la bibliographie existante d'une part et d'autre part par une campagne photographique étendue.

Il s'agit de définir les spécificités identitaires de chaque commune sur la base d'indicateurs communs et d'éléments structurants du paysage.

Pour chaque commune, des équipes mobilisant paysagistes et architectes travaillent in situ afin de pouvoir croiser les regards et de bénéficier d'une analyse complète.

Les prises de vue

Les entrées de bourgs étant des paysages traversés, la photographie et la vidéo sont des medias utilisées pour rendre compte de la progression des impressions pour chaque entrée. Plusieurs points de vue sont analysés à différentes distances des entrées de ville officielles (panneau d'entrée d'agglomération) et dans les deux sens de circulation (entrée et sortie de ville).

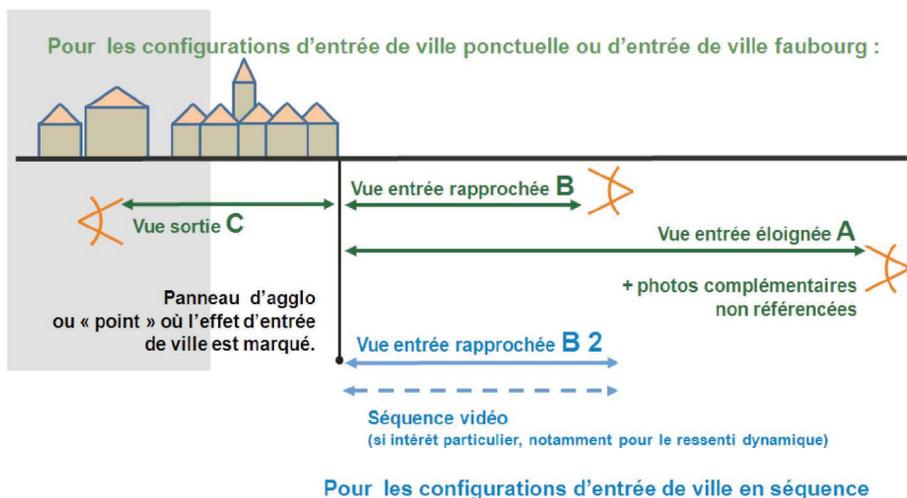
Les vues lointaines retranscrivent le grand paysage, les perceptions de l'entrée avec les arrière-plans. Les vues rapprochées retranscrivent l'impression d'entrée de bourg.

En complément des clichés pris depuis le grand paysage vers le village, les sorties de bourg (vue arrière) sont également analysées. Ces clichés constituent la dernière image imprimée par le visiteur qui quitte la localité.

Ces trois points de vues sont réalisées a minima pour chacune des entrées étudiées.

Des vues complémentaires peuvent être prises en présence d'une entrée séquence et également pour des paysages présentant un intérêt exemplaire (conservation, mutation réussie ou au contraire dégradation).

Au final, chaque entrée de village est observée et analysée afin de mesurer la « distance, l'écart » qu'il y a entre le paysage perçu de l'entrée et l'identité territoriale locale.



3 PRÉSENTATION DES OUTILS

LES INDICATEURS

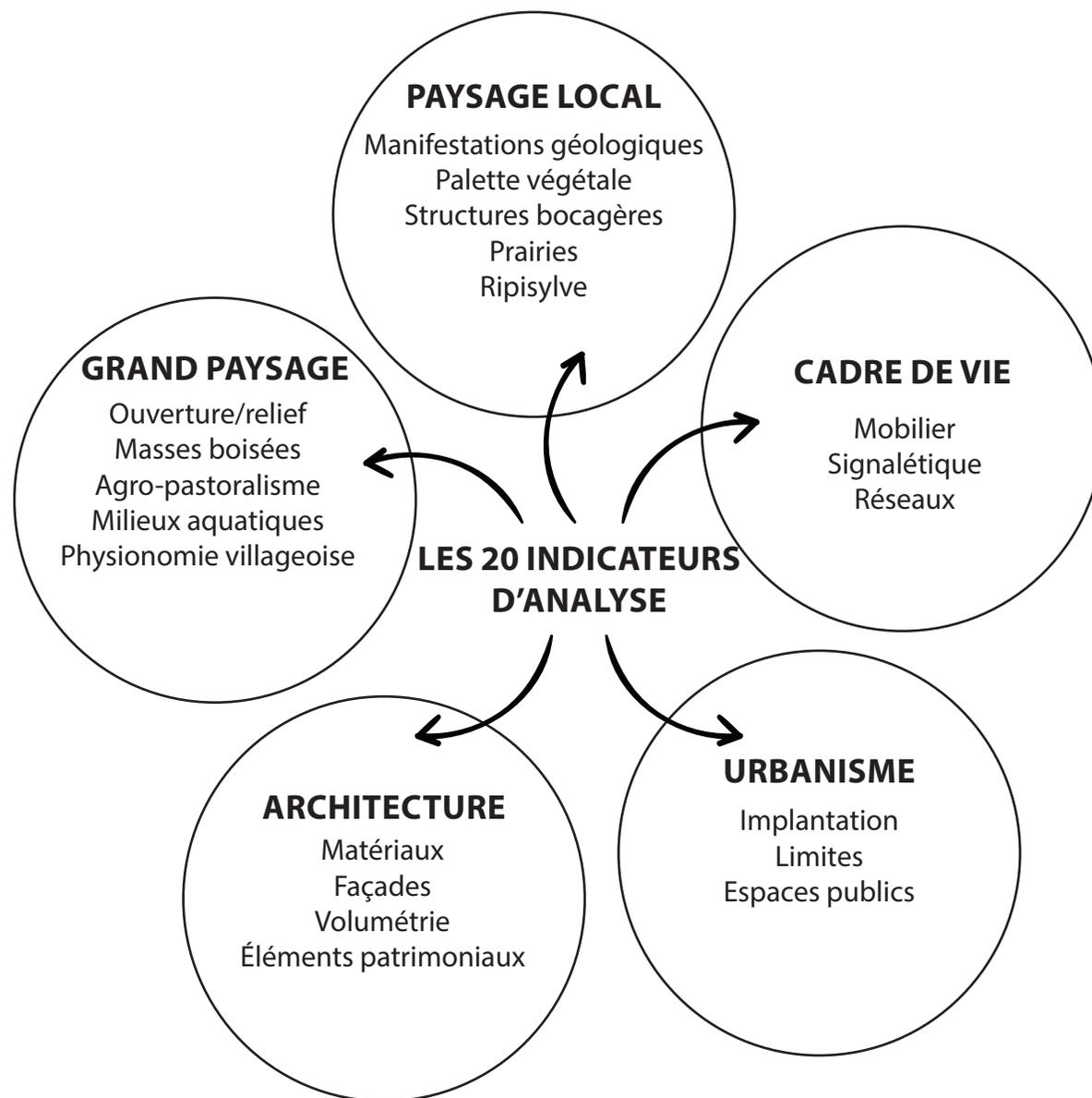
CARACTÉRISER LES ENTRÉES DE VILLE

Les sites sont analysés à travers 20 indicateurs, regroupés en **5 grandes thématiques** couvrant les champs du **grand paysage**, du **paysage local**, du **cadre de vie**, de **l'urbanisme** et de **l'architecture**.

NB : les thématiques «paysage» s'appuient sur les caractéristiques paysagères de chaque territoire dans lesquels s'inscrivent les entrées de villes étudiées, sur la base de l'Atlas des Paysages de Franche-Comté.

Ainsi les indicateurs «paysage» peuvent varier suivant les sites afin de tenir compte des réalités locales.

Les thématiques liées plus spécifiquement à l'aménagement du territoire sont le cadre de vie, l'urbanisme et l'architecture. Leurs indicateurs sont invariants.



3 PRÉSENTATION DES OUTILS

GRAND PAYSAGE

Le grand paysage est une portion de territoire résultant des réalités géomorphologique du site et de l'adaptation des activités humaines à ces réalités. C'est le cadre dans lequel s'insère mon village. C'est ma vallée, mon bassin, mon plateau ... Or ma vallée n'est pas identique à la vallée suivante.

Cette thématique rend compte des caractéristiques des entités paysagères locales telles que décrites dans l'Atlas des Paysages de Franche-Comté. Elle se base sur différents indicateurs tels que le type de relief, la structure agro-pastorale, la présence de massifs boisés, de l'eau ou encore la physionomie villageoise.

Relief et ouverture

soit : plateau ou relief de vallée ou collinaire, paysage fermé ou ouvert

Toute urbanisation s'adapte dans un premier temps à son site d'implantation. La visibilité du relief ou le respect de la topographie sont autant d'éléments à prendre en compte dans tout projet d'aménagement ou de construction.

Selon le type de paysage, les vues sont plus ou moins dégagées. La présence d'un relief marqué ou d'échappées visuelles a ainsi un impact important sur le ressenti et l'observation par l'automobiliste / le piéton.

Le végétal

soit : masse boisée ou versant boisé

Des opérations de défrichement et les usages agricoles ont considérablement modelé les masses boisées existantes. Toutefois, la couverture végétale peut être représentative ou non du grand paysage, au regard de l'unité paysagère concernée par l'entrée de ville.

Agro-pastoralisme

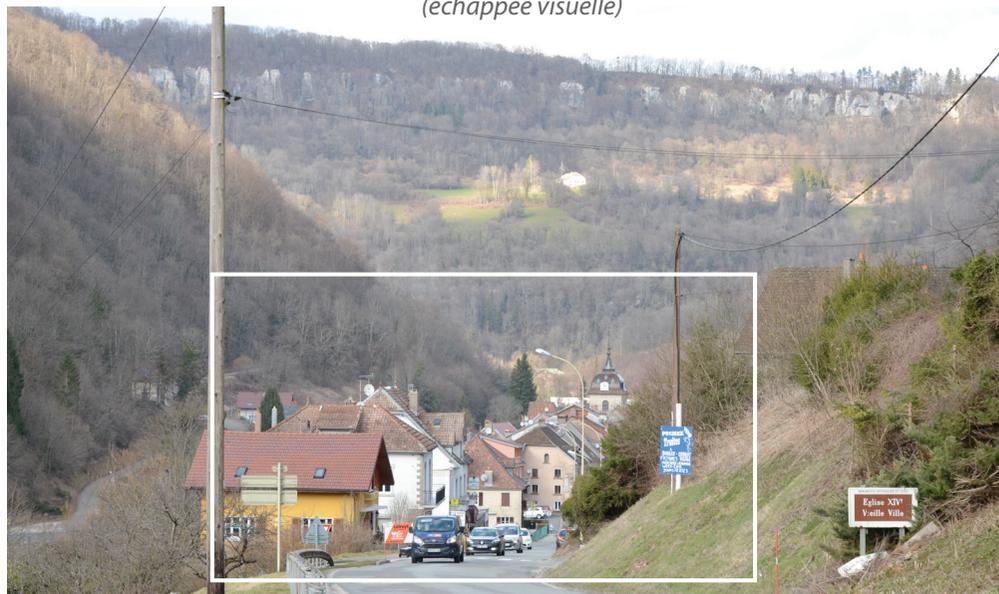
soit : territoire dans lequel l'agriculture est associée à l'élevage, où se mêlent prairies et pratiques agricoles.

Les pâtures ou les prairies de fauche représentent la presque totalité des surfaces exploitées par l'agriculture sur le territoire. Leur maintien et leur gestion sont déterminants pour la qualité des paysages (enrichissement des pentes, morcellement des terres agricoles...).

Relief



Ouverture visuelle (échappée visuelle)



3 PRÉSENTATION DES OUTILS

Milieux aquatiques et humides

soit : cours d'eau ou tourbières ou présence de l'eau invisible

La présence de l'eau est une composante essentielle du paysage, qui peut se décliner de multiples façons. Elle est parfois évidente (présence d'un cours d'eau aérien, ou de terres gorgées d'eau), ou plus souvent invisible sous la surface du sol (les milieux aquatiques sont alors souterrains mais une végétation spécifique en indique la présence en surface).

Physionomie villageoise

La physionomie villageoise traduit l'adaptation de l'implantation humaine aux contraintes locales (relief notamment) au fil du temps : la compacité des villages pour éviter l'étalement urbain, le respect des lignes dessinées par le paysage, des perspectives vers les différentes lignes du relief assurent une meilleure intégration paysagère du bâti.

Physionomie villageoise

(lotissement récent, pas d'organisation en lien avec le relief)



Le végétal (masse boisée)

Agro-pastoralisme



Milieux aquatiques et humides



3 PRÉSENTATION DES OUTILS

PAYSAGE LOCAL

Le paysage local est formé par l'ensemble des éléments qui constituent l'écrin de mon village : herbage, haies, muret, bois, falaises, ... La pierre de ma vallée n'est pas forcément la même que celle de la vallée d'à côté, les murets ne sont pas réalisés traditionnellement de la même manière.

Cette thématique s'appuie sur la présence ou non d'éléments caractéristiques du paysage local tels que les affleurements rocheux, la présence de prairies, de murgers, de structures bocagères, les haies ou le recours à des essences locales.

Manifestations géologiques

Du fait de la faible épaisseur de la couche de terre dans la région, le sous-sol calcaire apparaît régulièrement à la surface sous formes d'affleurements rocheux, d'effondrements géologiques (dolines) ou de falaises.

Palette végétale

La palette végétale illustre les essences utilisées dans le verdissement des entrées de ville. Leur utilisation doit traduire une certaine diversité et une cohérence en matière de plantations tandis que le recours à d'autres espèces (exotiques voire invasives) peut traduire au contraire des plantations monospécifiques et non adaptées.

Structure bocagères et prairies

Activité agricole prédominante du Haut-Doubs, le pâturage se traduit par la présence importante de prairies enherbées dans le paysage local.

Le bocage (haies, bosquets, murgers ...) constitue une structure paysagère typique de l'activité agro-pastorale et un élément quasi patrimonial aujourd'hui suite aux différents remembrements agricoles ayant conduit à sa suppression pour faciliter l'exploitation agricole. On constate parfois que le foncier agricole est délibérément ouvert, sans aucune démarcation. Les déplacements d'animaux ne suivent alors pas d'itinéraire obligatoire, et les limites des pâtures ne sont pas affichées.

Ripisylve

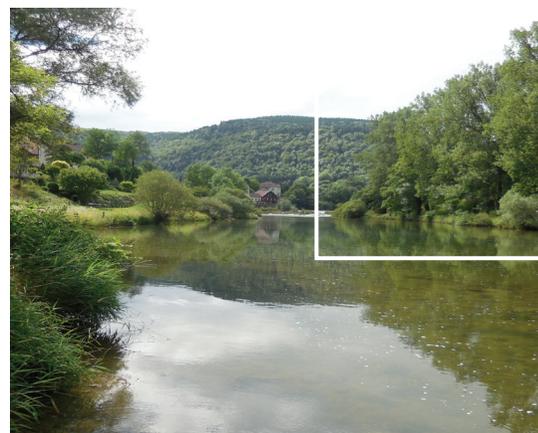
Indicateur de la présence de l'eau et de la santé du milieu aquatique, la diversité des essences et des strates composant la ripisylve est un critère de qualité.

Structure bocagère et prairie



Palette végétale

Ripisylve



Manifestations géologiques



3 PRÉSENTATION DES OUTILS

CADRE DE VIE

La présence visible d'équipements techniques, de mobilier ou d'une signalétique sont associés aux espaces étudiés en tant qu'éléments émergents, souvent verticaux et d'une certaine hauteur.

On étudiera ainsi l'impact associé à la pertinence du mobilier urbain, ainsi que la qualité apportée par la présence de supports de publicité et l'organisation des réseaux, notamment aériens.

Mobilier

Il regroupe une quantité importante d'éléments, visibles et installés sur le domaine public. On y inclut par exemple l'éclairage public, les bancs ou poubelles.

On attend du mobilier qu'il soit bien implanté, adapté aux usages et qu'il présente une certaine qualité.

Signalétique

La lecture du paysage peut être polluée par l'ajout de trop nombreux éléments de signalétique.

Les panneaux lumineux, les panneaux de signalisation ou de publicité gagnent à conserver une certaine discrétion et à apparaître dans un nombre restreint.

Réseaux

La présence de réseaux visibles, comme les lignes électriques et de télécommunications aériennes ainsi que leurs équipements liés (transformateurs) peuvent dégrader le cadre de vie pour l'habitant et pour le visiteur s'ils ne sont pas suffisamment intégrés.

L'enfouissement des réseaux apparaît souvent comme la meilleure solution. À minima, on désire qu'ils soient les moins voyants possibles.

Mobilier
(éclairage)



Signalétique
(panneaux publicitaires)



Réseaux
(antennes de télécommunication)



Réseaux
(lignes électriques)



3 PRÉSENTATION DES OUTILS

URBANISME

La composition du paysage urbain est le fruit de projets individuels (bâtiments, ouvrage de voirie, ...), mais correspond bien à une impression d'ensemble. L'implantation et la dimension des constructions, ainsi que la différenciation nette des espaces propres à chaque usager, participe à l'identité de l'entrée de ville.

On jugera ainsi du caractère approprié, en fonction du type d'entrée de ville concerné, de l'organisation des espaces et constructions. Les critères qui en découlent sont l'implantation des constructions et la clarté des limites entre espaces. La qualité esthétique et d'usage des espaces publics complète l'analyse.

Implantation

La distance entre la route et les premières constructions influe sur la perception. Lorsqu'elles sont éloignées, l'automobiliste a l'impression qu'il peut accélérer sans risque.

À l'inverse, un bâti proche de la voie augmente le sentiment d'être en ville.

Limites

Le sentiment de sécurité des piétons est augmenté par une délimitation nette entre les différents espaces, dédiés aux différents types de flux.

Plus l'espace est lisible, plus il apparaît travaillé et qualitativement aménagé. La mise à distance des flux augmente aussi le sentiment de sécurité.

Espaces publics

L'espace commun peut paraître accueillant pour le piéton, ou au contraire lui inspirer qu'il n'y a pas sa place, suivant le dimensionnement des voies, trottoirs, places, carrefours, bordures... mais aussi en fonction de l'organisation et de la composition des aménagements, des encombrements éventuels, des stationnements.

Le soin apporté à ces surfaces, ainsi que le dimensionnement des voies, doit aller de pair avec les usages attendus sur place.

Implantation

Limites



Espaces publics



3 PRÉSENTATION DES OUTILS

ARCHITECTURE

Au-delà des aménagements de voirie, la présence de bâtiments et l'apparence de ceux-ci ont un impact sur la perception globale que l'utilisateur a de l'entrée de ville, dans le sens de l'entrée dans la commune.

La thématique est évaluée par l'impact visuel apporté par l'apparence des façades et la pertinence des matériaux et volumétries employés. La présence d'éléments patrimoniaux, ainsi que la mise en valeur de ceux-ci, peut avoir un impact positif supplémentaire (marqueur de l'identité locale).

Volumétrie

Même si on admet une différence de volumétrie entre les constructions d'habitation et celles hébergeant de l'activité économique, il est globalement préférable que les bâtiments analogues aient des volumétries comparables. L'intégration des bâtiments dans leur environnement, la continuité et la simplicité des volumes, la conservation de la trame des toitures assurent une qualité de l'entrée de ville et une meilleure lisibilité de l'ensemble bâti.

L'architecture traditionnelle ne compte ici que peu de décrochés (volume à base rectangulaire). Il est important de conserver la simplicité et la continuité des volumes.

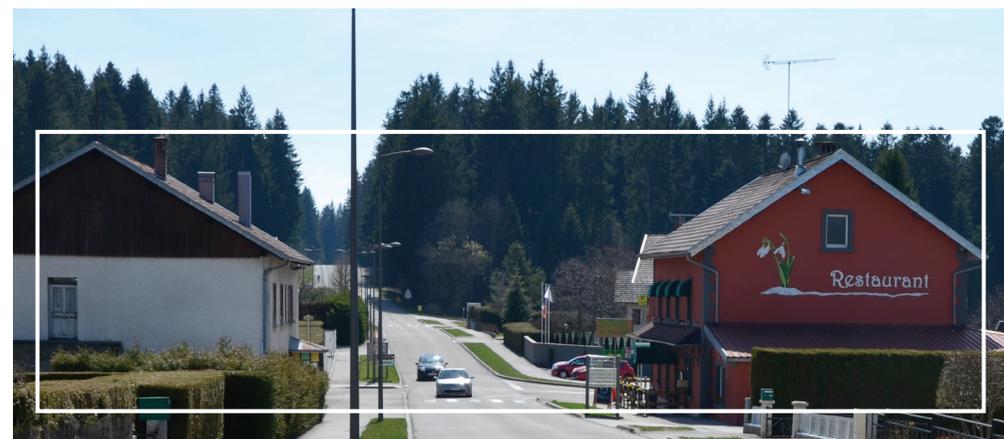
Façades

L'animation des façades (effets de modénature, positionnement des ouvertures, ...) gagne à être sobre et à nourrir une harmonie d'ensemble. Les éléments qui ressortent trop manifestement du paysage, par des couleurs ou des traitements trop en décalage, nuisent à la qualité d'ensemble. Il convient ainsi de veiller à l'équilibre et la taille des ouvertures, au soin apporté aux soubassements ainsi qu'aux détails de façade.

Volumétrie (des volumes dissonants)



Façades



3 PRÉSENTATION DES OUTILS

Matériaux

Le choix de matériaux qualitatifs et locaux pour le bâti participe à l'impression générale de soin au niveau des entrées de ville : leur nature, leur mise en oeuvre, la couleur et l'intégration globale assure une homogénéité de traitement.

Le foisonnement des matériaux (différents et non locaux) occasionne par contre des difficultés de lecture du contexte local.

Éléments patrimoniaux

Parfois, des éléments de patrimoine bâti ou de petit patrimoine peuvent contribuer à la qualité de l'entrée de ville de par leur présence : églises, chapelles, croix, calvaires, fontaines, lavoirs, ponts, poids publics, patrimoine hydroélectrique, fortification, monuments aux morts, statues, loges, murets ... sont des éléments de patrimoine révélateur de l'identité locale. Leur état et leur mise en valeur sont des critères pour une entrée de ville de qualité.

Dans ce cas, la valorisation ou non de ces éléments participe de la qualité ou du sentiment d'abandon lié à cet espace.

Matériaux



Éléments patrimoniaux



3 PRÉSENTATION DES OUTILS

Afin d'établir un diagnostic précis sur les entrées de ville, et avant de proposer des solutions opérationnelles, chaque site est évalué sur la base d'**indicateurs**. Les notes attribuées sont ensuite regroupées dans un outil graphique, le **diagramme radar**.

LE DIAGRAMME RADAR

Afin de dégager une carte d'identité de chaque entrée de ville, le **diagramme «radar»** note les sites, sur la base des 20 indicateurs précédents, permettant de décrire et d'évaluer chaque site. Chaque grande thématique est représentée par cette série d'indicateurs qui sont évalués sur une échelle de notation, dont la valeur s'étend de 1 (valeur la plus faible) à 5 (valeur la plus forte).

Le tracé, en rouge ci-après, formé par la jointure des notes données, donne immédiatement une première **information visuelle** sur l'entrée de ville étudiée : plus la surface du polygone formé se rapproche d'un cercle et s'éloigne du centre, plus l'entrée de ville est qualitative et représentative du territoire dans lequel elle s'inscrit.

Certaines catégories peuvent être jugées bien traitées, indépendamment des autres. Les forces et faiblesses d'une entrée de ville apparaissent alors simplement.

La forme du polygone permettra de déterminer au premier coup d'oeil **si l'entrée est bien aménagée** (indicateurs cadre de vie, urbanisme et architecture) et **si elle respecte l'identité locale** (indicateurs grand paysage et paysage local). Quatre cas de figures sont possibles (cf diagrammes ci-contre).

Les diagrammes sont indicatifs, et ne se suffisent pas à eux-mêmes. Ils traduisent une perception technique et sont à mettre en parallèle avec les perceptions des usagers et habitants.

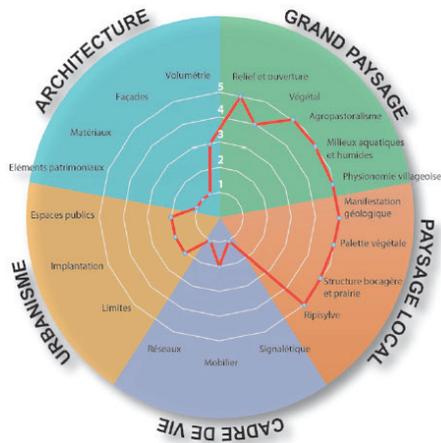
USAGES ET PERCEPTIONS

Le dernier volet de l'étude s'appuie sur les usages et les perceptions des usagers et habitants des entrées de ville.

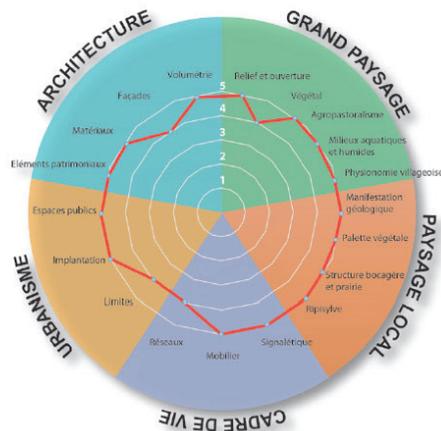
Au-delà du travail d'analyse objective des entrées de ville, sur la base des indicateurs, une enquête a également été menée auprès des habitants afin de recueillir leurs avis et leurs perceptions des entrées de ville et des usages qui y sont pratiqués.

Ce travail a permis d'identifier des points forts mais également des dysfonctionnements sur la base de l'expérience quotidienne qu'en ont les différents usagers rencontrés (habitants, travailleurs).

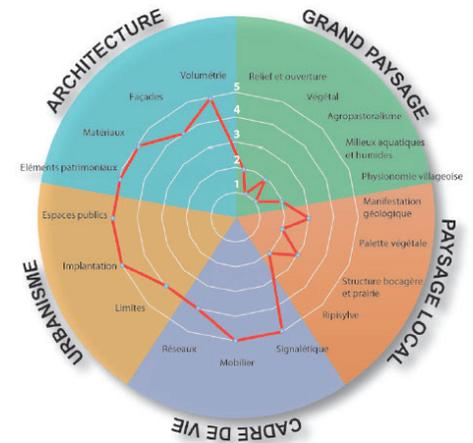
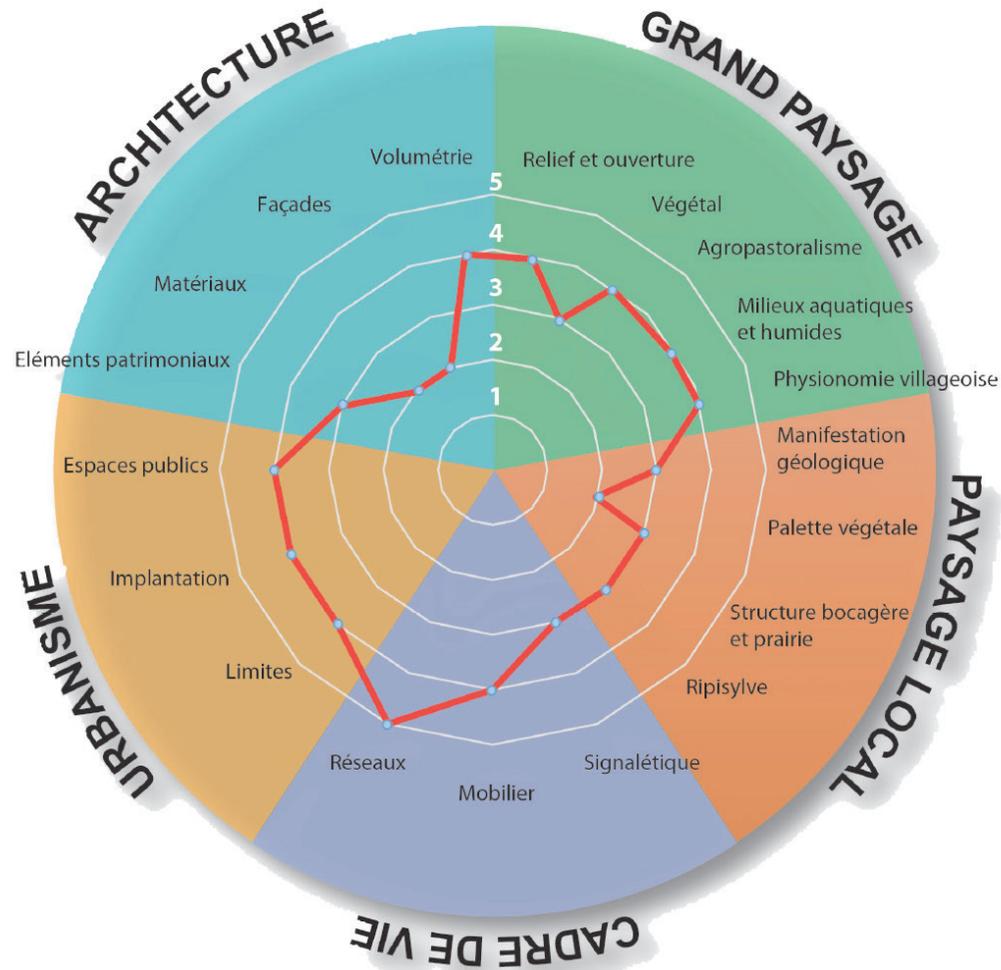
3 PRÉSENTATION DES OUTILS



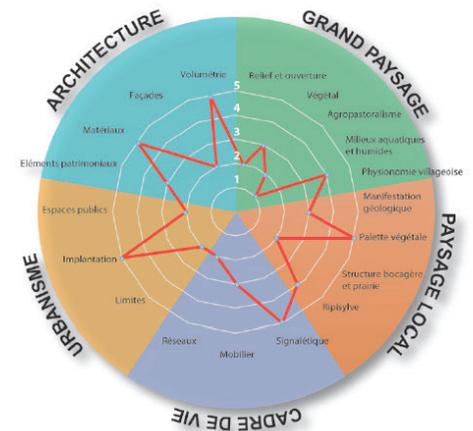
1 Une entrée de ville identitaire mais mal aménagée



3 Une entrée de ville identitaire et bien aménagée



2 Une entrée de ville bien aménagée mais peu identitaire



4 une entrée de ville peu homogène (du bon et du moins bon)

4 LES SITES D'ÉTUDES

PORTRAIT DE TERRITOIRE

Territoire frontalier et pôle d'activité majeur de l'horlogerie ancré dans le massif du Jura, le Pays Horloger est constitué d'un vaste plateau entaillé par deux rivières principales : le Doubs et son affluent, le Dessoubre. La vallée du Doubs constitue à elle seule l'épine dorsale du territoire et symbolise un lien franco-suisse historique.

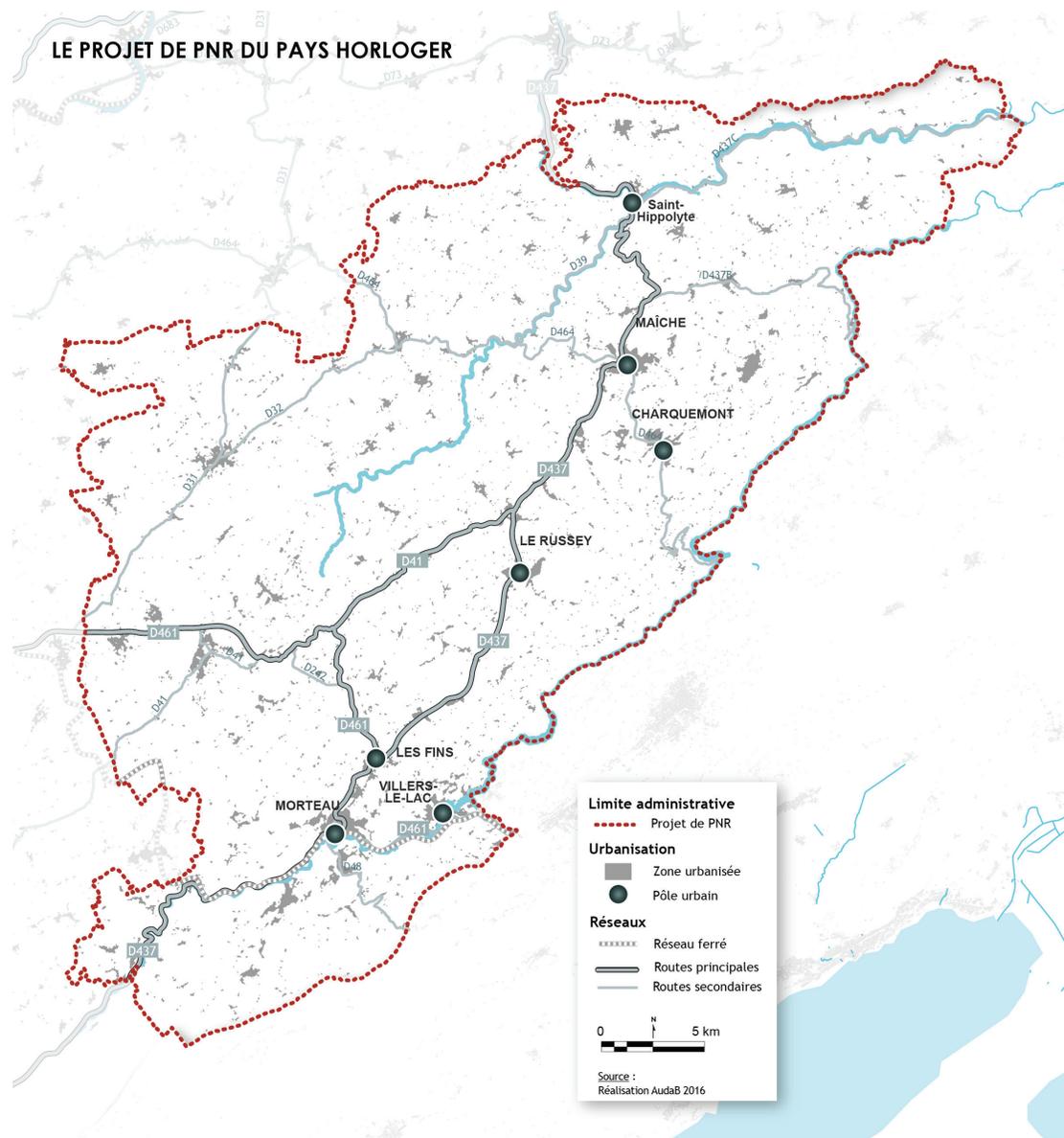
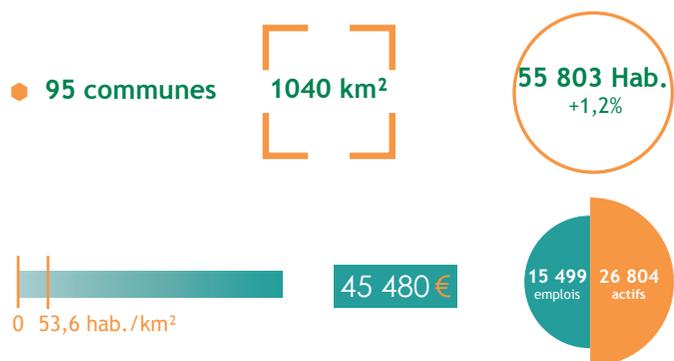
Le Pays Horloger est un territoire rural constitué de petites villes industrielles et vivant en étroite relation avec les villes suisses voisines (Le Locle, La Chaux de Fonds, Neuchâtel...).

Regroupant 95 communes sur une superficie de 1040 km², le projet de Parc naturel régional du Doubs Horloger comprend une population de 55 803 habitants (RP INSEE 2014) et une densité moyenne relativement faible de 53,6 habitants au km².

Avec un rythme d'accroissement soutenu de la population (+1,2% entre 2009 et 2014), c'est actuellement un des territoires les plus dynamiques démographiquement en Bourgogne Franche-Comté.

Parmi les 15 500 emplois recensés, cet espace se distingue par sa forte part de commerces et services (31%), d'industrie (26%) et d'emplois administratifs (26%). L'agriculture et la construction représentent respectivement 9% et 8% des emplois dans le territoire. C'est par conséquent, un territoire dynamique et étroitement lié à l'économie frontalière et la proximité à la Suisse.

Chiffres-clés



4 LES SITES D'ÉTUDES

Les entrées de villes le long d'un axe majeur de traversée du territoire

Les entrées de ville sont des secteurs caractérisés par leur bonne accessibilité routière et une urbanisation parfois intense et souvent mal connectés au reste du bourg. Très attractifs, pour le développement des activités économiques notamment, ils cristallisent de nombreux enjeux en matière de développement urbain et d'image.

L'identification de ces secteurs à forts enjeux s'appuie sur le croisement du dynamisme urbain et de la densité des flux routiers. Ces deux critères permettent d'identifier des axes majeurs du développement territorial. C'est notamment le cas de la RD 437 pour le Pays Horloger qui relie plusieurs pôles urbains s'étant fortement développés durant les trente dernières années et qui connaissent les plus forts trafics routiers.

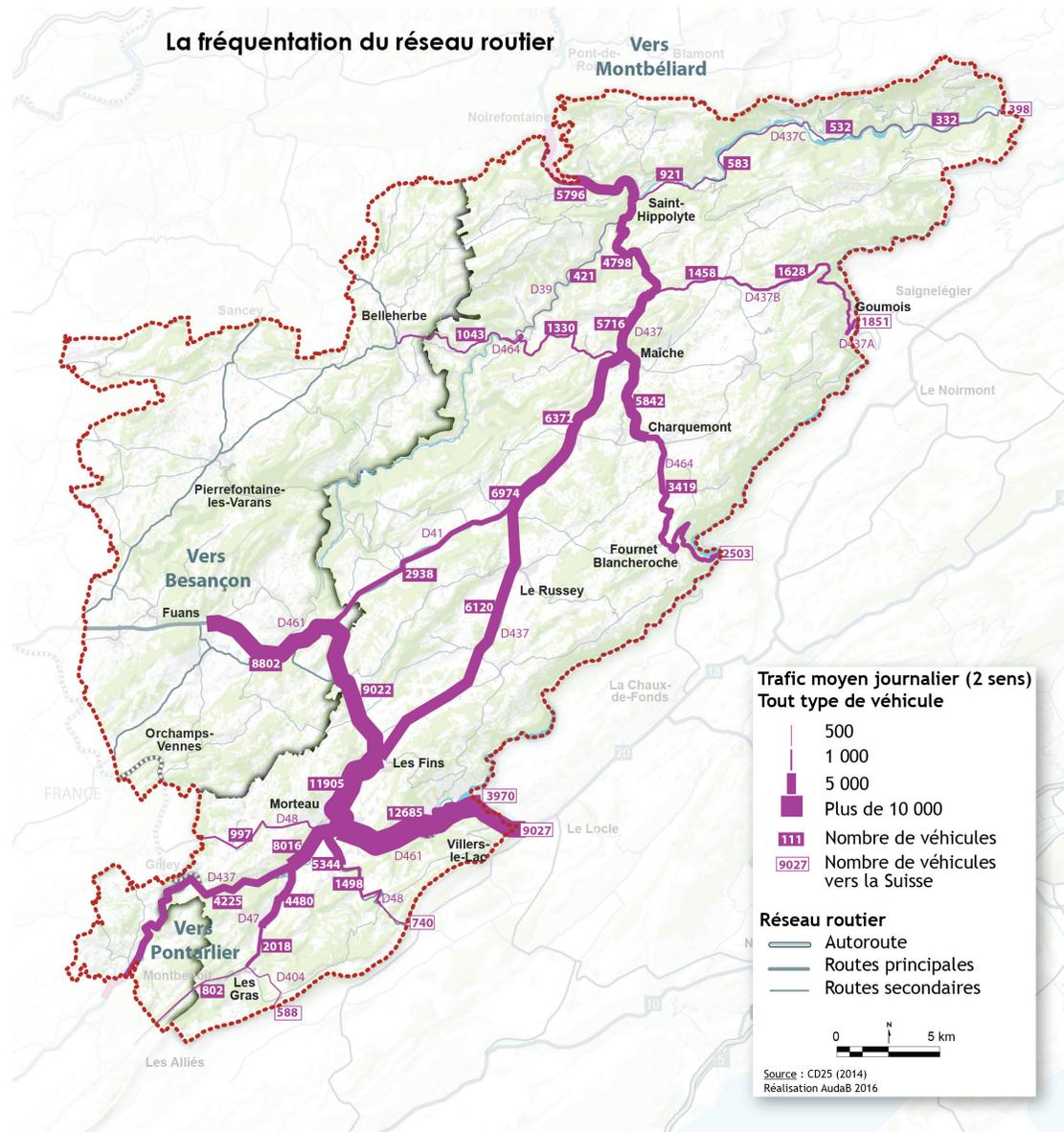
Urbanisation, trafics routiers et accidentologie

Sur le territoire du Pays Horloger, les principaux pôles urbains sont Morteau (6827 hab.), Villers-le-Lac (4750 hab.), Maïche (4233 hab.), Les Fins (3035 hab.), Charquemont (2599 hab.) et Le Russey (2256 hab.) d'après les recensements de la population de 2014 (INSEE).

Sur la période 1980-2011 (données DREAL FC), une douzaine de communes ont concentré une majeure partie du développement urbain du territoire (plus de 50% à elles seules), parmi lesquelles se démarquent notamment les pôles urbains situés le long des axes majeurs du territoire : Morteau (+110 ha), Maïche (+97 ha) et Villers-le-lac (70 ha).

La proximité avec la Suisse est génératrice de flux routiers importants : parmi les principaux axes routiers, la RD461 (ouest-est) relie Les Fins, Morteau et Villers-le-Lac. Axe majeur entre la France et la Suisse, elle supporte un trafic routier de 9000 à 12685 véhicules par jour (données 2014 du CD25).

La RD437 (nord-sud) est un axe majeur plus secondaire, entre Montbéliard et Pontarlier. Elle relie Morteau, Le Russey, Maïche et Saint-Hippolyte dans le Pays Horloger et assure un trafic routier quotidien de 4400 à 7000 véhicules (données 2014 du CD25).



4 LES SITES D'ÉTUDES

Ces deux axes constituent la colonne vertébrale du territoire et le moteur de son développement, notamment en matière d'urbanisation. C'est également un axe essentiel pour la découverte du territoire.

La RD437 est également un axe fortement accidentogène : entre 2011 et 2015, l'axe a connu 52 accidents entre Morteau et Saint-Hippolyte, se traduisant notamment par le décès de 9 personnes.

Les communes de Morteau/Les Fins, Le Russey, Maïche et Saint-Hippolyte connaissent le plus d'accidents dans le territoire.

Les 6 entrées de ville étudiées

Parcourues par les habitants, les visiteurs ou les actifs frontaliers au quotidien (près de 13 000 véh./jr entre Morteau et Les Fins et autour de 6000 véh./jr sur le reste de l'axe), les entrées de ville le long de la RD437 portent donc un dynamisme urbain conséquent et jouent un rôle majeur dans l'image et l'identité du territoire.

L'étude se concentre donc sur les entrées et sorties de six entités urbaines situées le long de la RD437 :

- Saint-Hippolyte,
- Maïche,
- Bonnétagé,
- Le Russey,
- Noël-Cerneux,
- et Morteau.

Unités paysagères

Les sites d'études s'insèrent dans un cadre paysager propre au territoire et dont les caractéristiques constituent des composantes à préserver et valoriser. Les six sites d'études sont réparties au sein de trois unités paysagères.

Le Second Plateau

Situés entre 800 et 1200 m d'altitude, les paysages de cette unité se caractérisent par les plissements du massif jurassien : orientés sud-ouest/nord-est, les rides sont principalement occupées par des massifs de boisements dominés par les résineux.

Les vastes plateaux accueillent l'activité agricole sous forme de prairies, qui constituent des paysages prédominants mais variés : prés, pâtures, pré-bois. Le relief localement plus accidenté peut donner naissance à des bas-fonds humides, constitués d'étangs et de tourbières.

De fait, le caractère karstique du sous-sol calcaire n'offre qu'une faible épaisseur de terre cultivable, plus propice aux activités agricoles de type pâture, et ne peut accueillir que des milieux aquatiques ponctuels (tourbières, mares) sur les plateaux ou sous forme de cours d'eau dans les vallées étroites (cas des Gorges du Doubs).

L'habitat porte encore beaucoup les marques de ses anciennes activités agricoles, artisanales et industrielles. Les zones urbaines, issue du regroupement et du développement de fermes, sont de petites tailles, très dispersées dans le territoire et regroupent généralement plusieurs hameaux et de nombreux écarts. Seuls quelques pôles urbains (Morteau, Maïche, Le Russey ...) se démarquent de par leur caractéristiques plus urbaines.

Un patrimoine lié à l'eau (fontaines, lavoirs, réservoirs, citernes) est également assez répandu. Quelques structures historiques (murgers, pré-bois, bocage) liées aux activités agricoles anciennes, sont encore observables bien qu'elles tendent à disparaître.

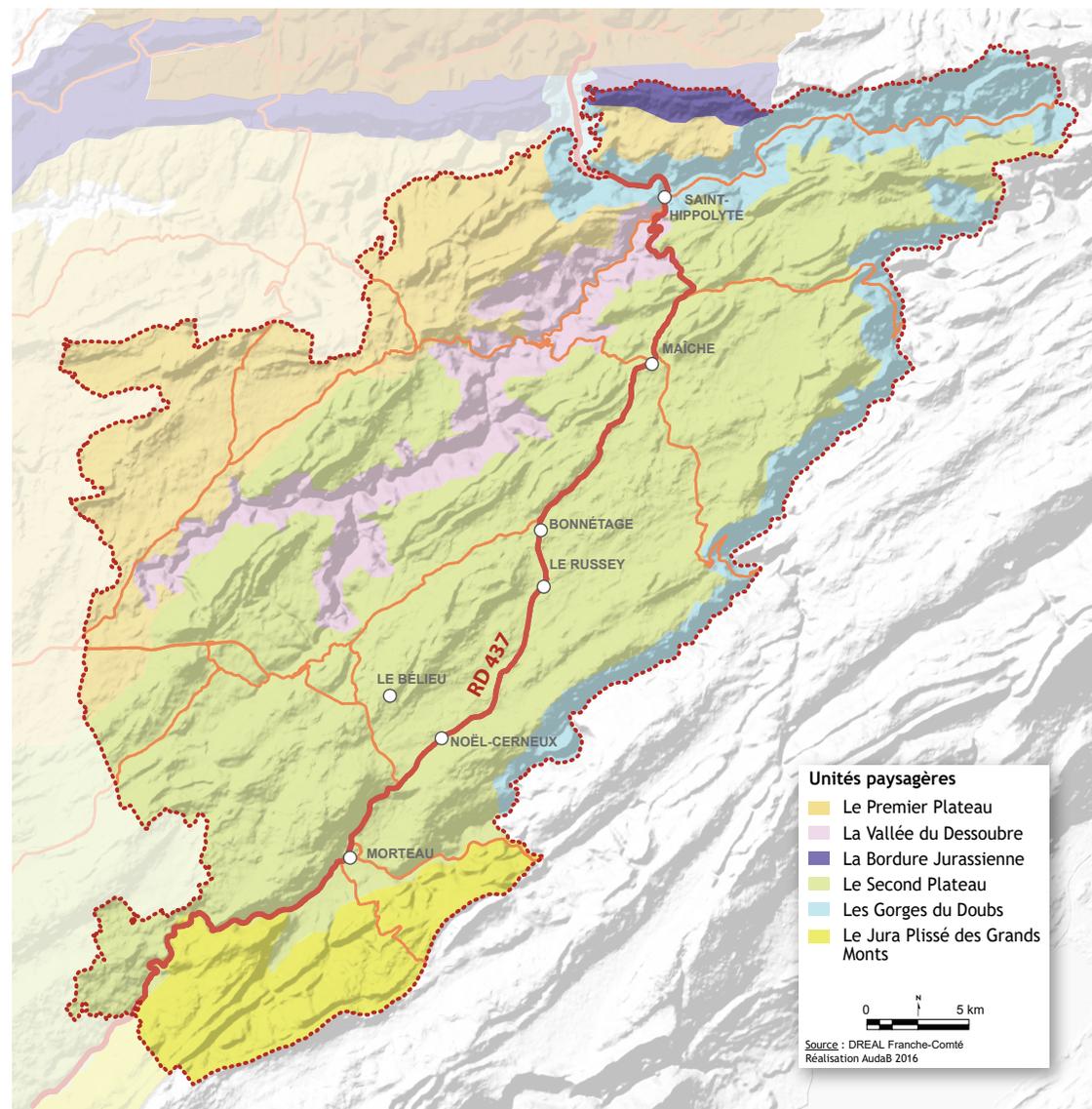
4 LES SITES D'ÉTUDES

La vallée du Dessoubre

«Cette partie basse de la vallée présente une structure relativement complexe. Le fond très encaissé et boisé (...) s'ouvre à mi-pente sur un niveau de replat où des villages se sont installés. Les manifestations rocheuses sont présentes tout au long de la vallée. Le raccord avec la surface du plateau s'opère par un versant redressé au tracé dentelé, qui souligne la limite sommitale d'un important réseau de vallons adjacents.»

Les Gorges du Doubs

«Le colmatage alluvial de la vallée ménage quelques sections planes où les villages se sont fixés. Les versants, s'ils sont vigoureux, restent accessibles en dépit des quelques éléments de corniches qui affleurent de loin en loin. La forêt recouvre les parties les plus raides, tandis que les replats et les basses pentes sont exploités par une agriculture en déprise»



4 LES SITES D'ÉTUDES

Le relief et la géologie

Le relief marqué et varié du territoire est la conséquence de la géomorphologie du massif jurassien : plateau, val, vallon, vallée encaissée, affleurements rocheux, falaises ... sont quelques uns des éléments du relief local.

Celui-ci influe notamment sur les perspective paysagère : est-elle profonde ou se butte-t-elle rapidement contre un relief marqué ? La distance entre deux reliefs est elle ouverte ou resserrée ?

D'un point de vue géologique, le sous-sol karstique est caractéristique du territoire concerne les manifestations géologiques spécifiques résultant du système karstique. Il constitue un élément identitaire et est révélateur des risques pour l'aménagement du territoire.



Paysage ouvert



Paysage fermé



Doline



Affleurement rocheux



Comblement de doline



Passage du casse-caillou

Le végétal

Les versants boisés sur les ubacs au relief marqué sont les principales caractéristiques végétales du grand paysage, de même que les petites reliefs boisés du second plateaux et les ubacs sylvicoles des gorges et vallées. La qualité de ces différents boisements dépend de leur mixité et homogénéité.

Les structures et les palettes végétales sont très variées, d'autant que de nombreuses essences récentes et ornementales ne sont pas locales (Cas des haies en limite parcellaire et les plantations d'alignements). D'autres éléments végétaux sont en revanche indésirables par leur caractère exotique ou invasive.



Variétés arborées locales



Variétés herbacées locales



Variétés ornementales



Variété invasive

4 LES SITES D'ÉTUDES

L'agriculture

L'agro-pastoralisme est un élément important de l'identité agricole local. Ponctuellement, des cultures arboricoles sont également présentes (vergers).

Même si l'élevage local bénéficie d'une plus-value liée à la production de comté, les pratiques se modernisent et impactent plus ou moins fortement les paysages locaux. Disparition des pré-bois, suppression des haies et des murs, ...

Dans certains secteurs ne bénéficiant plus de cette plus-value, l'aménagement du territoire prend le dessus sur l'activité agricole, et les pâturages tendent à disparaître.



Patûre délimitée



Patûre ouverte



Pré-bois



Murger



Pré de fauche



Prairie fleurie

L'eau

L'eau est un élément fondateur des paysages du territoire et présente des formes très variées : rivière, étang, tourbière, milieu humide, ...

L'eau n'est pas systématiquement visible dans le territoire mais sa présence peut se deviner grâce à la végétation proche : ripisylve aux essences spécifiques (saule, frêne, ...), végétation herbacée typique (laîche, carex, ...)

La qualité et la diversité de cette végétation est par ailleurs un bon indicateur de la santé des milieux aquatiques et humides.



Le Doubs et sa ripisylve



Tourbière



Fossé dégradé



Ripisylve dégradé

5 SAINT HIPPOLYTE

Contexte paysager à travers les unités et entités en présence

Le territoire de la commune de Saint Hippolyte présente la particularité d'être sur 3 unités paysagères différentes. Mais deux unités dominant majoritairement le territoire, à savoir la vallée du Dessoubre et les Gorges du Doubs, le second plateau étant très ponctuellement présent.

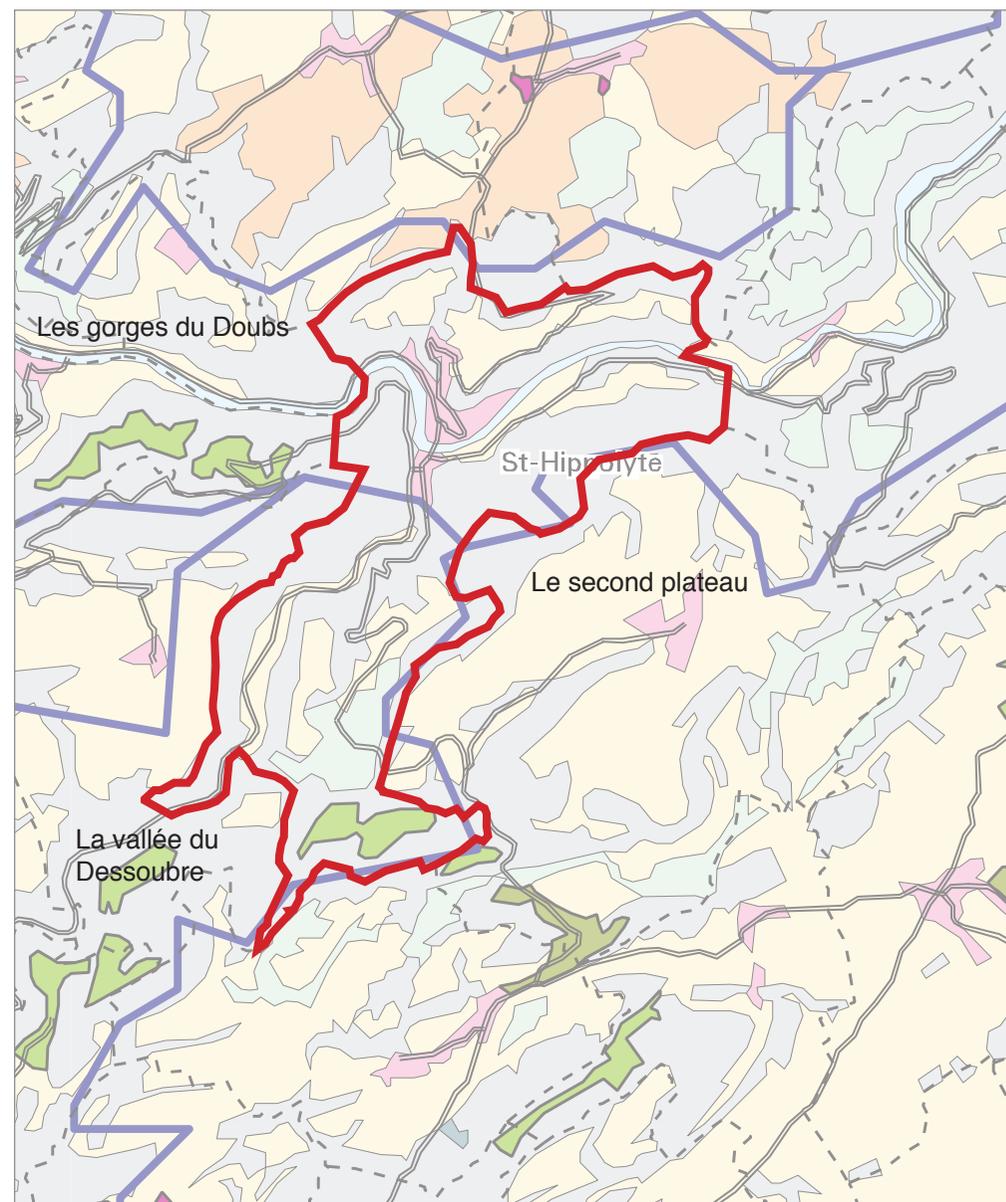
(Extrait de l'atlas des paysages)

La vallée du Dessoubre «De Rosureux à Saint Hippolyte»

«Cette partie basse de la vallée présente une structure relativement complexe. Le fond très encaissé et boisé (...) s'ouvre à mi-pente sur un niveau de replat où des villages se sont installés. Les manifestations rocheuses sont présentes tout au long de la vallée. Le raccord avec la surface du plateau s'opère par un versant redressé au tracé dentelé, qui souligne la limite sommitale d'un important réseau de vallons adjacents.»

Les Gorges du Doubs «De Pont de Roide à Montancy»

«Le colmatage alluvial de la vallée ménage quelques sections planes où les villages se sont fixés. Les versants, s'ils sont vigoureux, restent accessibles en dépit des quelques éléments de corniches qui affleurent de loin en loin. La forêt recouvre les parties les plus raides, tandis que les replats et les basses pentes sont exploités par une agriculture en déprise»



Distinction entre les unités paysagères «extrait de l'atlas des paysages ^

5 SAINT HIPPOLYTE

Perception du paysage observé

Les sites d'études et le centre ville, comme une grande partie de la commune sont davantage implantés sur les unités de la vallée du Dessoubre et des Gorges du Doubs. L'ambiance de ces deux unités caractérise l'image même de la commune.

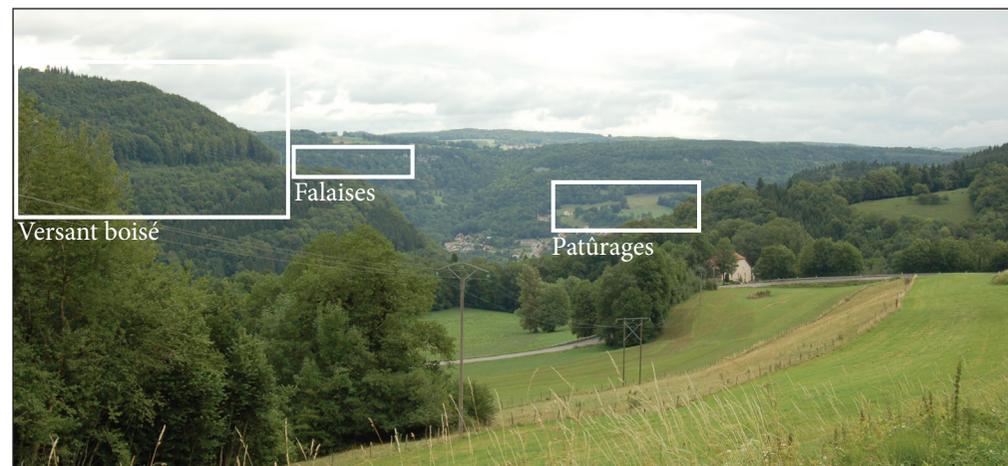
Entre les deux unités, on retrouve quelques caractéristiques paysagère communes :

- Tout d'abord le relief, le site est caractérisé par ses ouvertures et fermetures sur le paysage, s'alternant au gré des changements de versants et des lignes de crêtes. Cela donne une certaine diversité dans l'appréhension du site et permet de mettre en valeur certains point de vue. Des manifestations rocheuses de type «falaises» agrémentent ponctuellement ce grand paysage

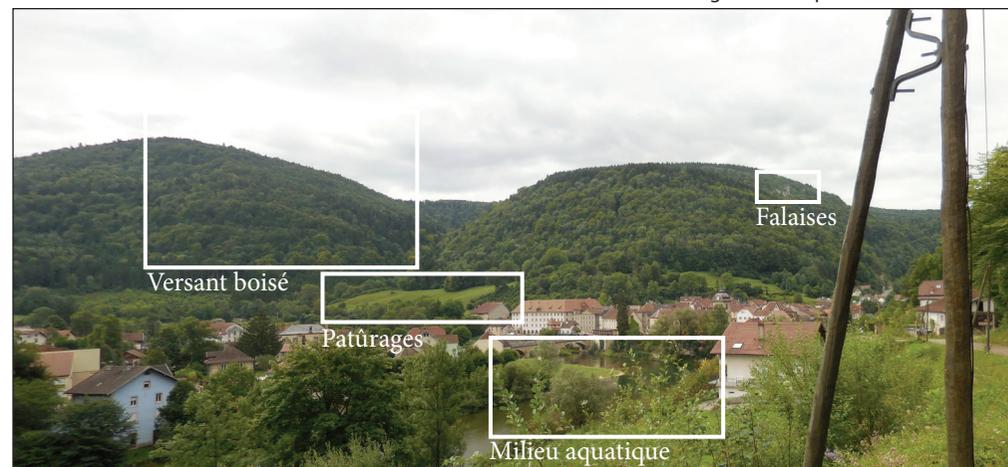
- L'occupation des sols, avec des versants boisés sur les ubacs au relief marqué, et l'activité pastorale qui s'installe au gré des replats. Les Gorges du Doubs présente cependant un visage plus agricole, dans lequel les replats, les bas de pentes et plateaux exposé au sud sont pâturés, même si la déprise bouleverse quelque peu cette logique.

À noter que la présence de l'eau est un élément fondateur de la morphologie paysagère et de l'identité locale. La jonction entre le Doubs et le Dessoubre étant mis en valeur par l'implantation et l'organisation humaine. Ainsi la rencontre des deux rivières s'admire depuis le principal pont de la commune, et donne une ambiance particulière à une plage prisée par les habitants.

Le site et son ambiance paysagère participe donc grandement à l'image de Saint Hippolyte, lui conférant des ambiances et une identité particulière, propre à renforcer l'image de petite cité de caractère.



Vue générale depuis la route de Maïche



Arrivée sur Saint Hippolyte depuis la route menant aux Terres de Chaux

ÉVOLUTIONS URBAINES ET PAYSAGÈRES

Village originel



Carte de l'état-major (1820*-1866) source: IGN

Le village s'est installé au sein d'un site naturel complexe et facilement fortifiable, à l'endroit où se rejoignent le Doubs et le Dessoubre. Les trois vallées qui en résultent sont surplombées par des points culminants stratégiques.

Le centre ancien s'est donc développé depuis le Moyen-âge à la confluence des deux rivières. On retrouve sur place les traces d'un ancien retranchement autour de l'église, et qui fut progressivement remplacé par un ensemble de tours, de fossés et de remparts ceinturant le bourg. La vieille ville conserve un aspect médiéval fait de petites ruelles et d'un habitat dense regroupé autour de la collégiale du XIV^e siècle, avec quelques maisons d'époque Renaissance. Autour de la commune, c'est l'activité agro-pastorale qui domine par l'implantation de granges et de métairies au milieu des pâturages.

Extension urbaine

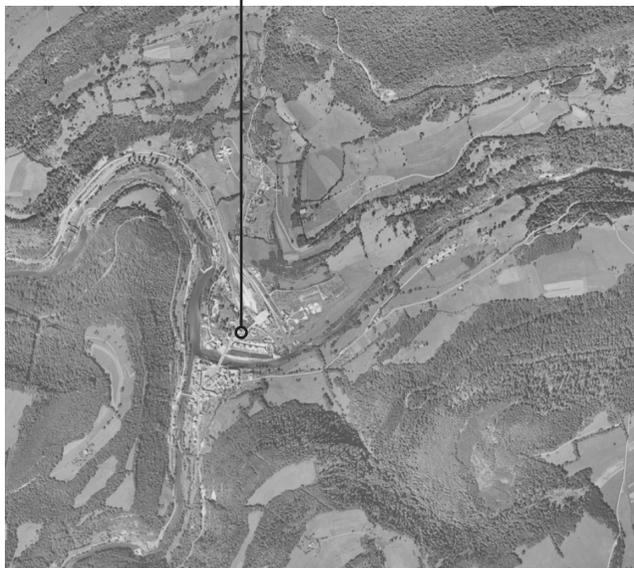


Photo aérienne 1950 source: IGN

Le bourg, qui avait une vocation commerciale depuis le Moyen-âge possédait aussi quelques tanneries et moulins, contraint pour la plupart dans l'enclave de la vieille ville.

Mais depuis la fin du XIX^e siècle, la commune s'est développée sur la partie nord, de l'autre côté du Doubs. L'implantation de l'industrie au bord du Doubs, ainsi que l'installation du chemin de fer Montbéliard-Saint Hippolyte marqua le développement de la ville sur le replat faisant face au vieux bourg.

L'évolution des modes de vie et l'espace disponible apporta une évolution des formes bâties et de la forme urbaine en générale sur cette partie de la ville. Des villas et des ensemble ouvriers s'implantèrent progressivement.

nouveau lotissement
RD437



Photo aérienne actuelle source: IGN

Depuis la deuxième moitié du XX^e siècle la commune a connu, comme le reste de la France, un développement urbain important, mais très vite freiné par la complexité du site et la rareté de terrains constructibles.

Cette évolution a été rendue possible notamment par la reconversion du foncier délaissé par la SNCF, ce qui a permis une densification de ce secteur. Mais également par l'abandon de terres agricoles, propice à l'urbanisation, et permettant quelques extensions pavillonnaires.

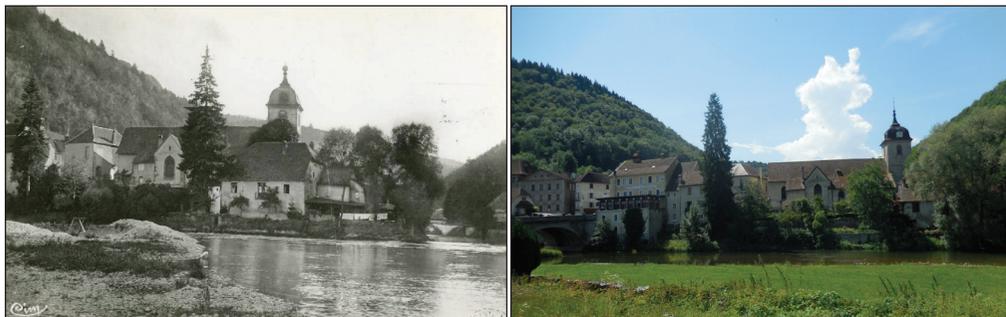
La surface urbaine de la commune a ainsi été doublée depuis 1950.

5 SAINT HIPPOLYTE

ÉVOLUTIONS URBAINES ET PAYSAGÈRES

Ainsi la commune de Saint Hippolyte présente plusieurs visages, avec un vieux centre patrimonial plutôt bien conservé et ancré dans son site contraignant, et une extension urbaine en perpétuelle reconversion qui s'étale progressivement sur les terres agricoles attenantes.

On peut donc déjà présenter le vieux centre comme un élément bâti figé dans le temps, et qui, de part sa dimension patrimoniale fait l'objet d'une politique de conservation et de valorisation avec l'inscription de certains bâtiments au titre des monuments historiques. Certains éléments remarquables sont des points de repère important du paysage local, comme le couvent des Ursulines par exemple. Cette partie de la ville a connu quelques constructions mais suffisamment en marge du vieux centre pour que l'impact soit négligeable. En revanche, le paysage alentour présente les marques de la déprise agricole, notamment avec la fermeture progressive des pâturages.



Le vieux centre en 1900 et 2017 ^

En revanche, l'extension urbaine de l'autre côté du Doubs semble sans cesse en évolution depuis plus de 100 ans. La transformation du paysage sur ce secteur de Saint Hippolyte est le fait de plusieurs facteurs



Vue sur le quartier de la gare avec la vieille ville en arrière-plan (1900-2017)

La révolution industrielle

La révolution industrielle d'une part, qui a tiré profit de l'espace disponible et de la présence du Doubs pour se développer sur ce secteur. Cette implantation généra la mise en oeuvre de barrages et de seuils sur les cours d'eau et l'installation de nombreuses industries comme les forges, les scieries et les moulins.

On retrouve également un nouveau type d'habitat spécifique, lié à l'industrialisation, à savoir les habitats ouvriers et les maisons de maîtres. Ces nouvelles constructions tranches

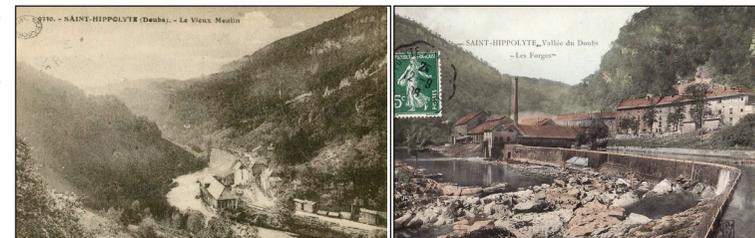


Habitat ouvrier et villa

La déprise agricole

L'évolution des pratiques agricoles et la déprise ont eu, et on encore un impact important sur l'évolution urbaine et paysagère de la commune.

Ce qui était autrefois un grand paysage largement ouvert laisse aujourd'hui la place à un milieu fortement boisé et refermé. Le passage progressif d'un territoire agricole à un territoire industriel, la baisse du nombre d'éleveurs, l'industrialisation elle-même de l'agriculture et l'abandon des terres les plus difficilement accessibles sont autant de facteurs permettant d'expliquer cette abandon des pâturages et la fermeture des milieux.

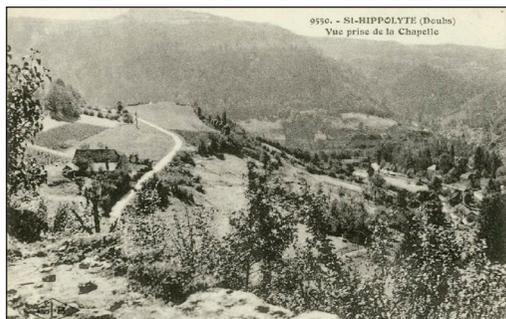


Le vieux moulin et les forges

avec l'architecture du vieux centre bourg, et donne à ce quartier un caractère particulier.

5 SAINT HIPPOLYTE

ÉVOLUTIONS URBAINES ET PAYSAGÈRES



Vues prise depuis la chapelle (1900 - 2017)



Vues sur la chapelle (1900 - 2017)



L'urbanisation progressive

Y compris dans ce secteur, les bâtiments les plus anciens n'ont que très peu évolué. Ainsi la gare, l'un des bâtiments les plus emblématiques demeure toujours en place. Mis à part le auvent du quai qui a disparu, elle a conservé son aspect originel. Sa destination a néanmoins changé puisqu'elle abrite aujourd'hui l'école maternelle.



La gare

Ce sont davantage les constructions neuves qui apporte un changement dans l'aspect et l'ambiance urbaine. L'urbanisation et les nouveaux lotissements pavillonnaires ont pris la place des espaces autrefois ferroviaires, des dents creuses puis des pâtures. Le style architectural est en rupture avec ce qui se faisait jusqu'à présent, à la fois dans les formes bâties, dans le choix des matériaux, ainsi que dans



Logements collectifs

les volumétries. Dans son ensemble, ce secteur évolue lentement. Des habitations et commerces tombent peu à peu en désuétude à proximité du centre ville, parfois en attente d'une nouvelle destinée.

D'autres voient le jour, dans un style plus contemporains, contrastant avec leur environnement.



Hotel-Restaurant «aux 3 vallées»



Magasin de meuble

Le tracé de la RD437 traverse ainsi toute la commune de Saint Hippolyte, de son vieux centre à l'extension actuelle, permettant de découvrir cette longue évolution.

5 SAINT HIPPOLYTE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE (PLU DE SAINT HIPPOLYTE)

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Hippolyte est en cours de validation, mais les rapports de présentations permettent d'ore et déjà de prendre connaissance des dynamiques actuelles et des enjeux identifiés pour la commune. Cela permet de prendre conscience des objectifs et des décisions à venir sur le territoire.

Le développement démographique

Le PLU nous renseigne sur l'évolution de la population communale, depuis 1968.

Année de recensement	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2012
Population	1277	1216	1179	1128	1045	936	905

La population de Saint Hippolyte est en baisse continue depuis 1968, (-29%) avec une accélération depuis les années 1990. Cette baisse peut s'expliquer notamment par la fermeture de la ligne ferroviaire à la fin des années 1960. Le passé industriel de la commune, et la déprise qui s'est installée dans les années 1990 ayant accentué cet effet. Enfin le manque d'attractivité du secteur, en comparaison d'autres communes frontalière situées sur le second plateau peut également expliquer cette baisse de la population. On remarque toutefois un ralentissement de cette diminution depuis le début des années 2000. La population a également tendance à vieillir, avec un solde naturel négatif depuis 2006, le taux de mortalité est devenu supérieur au taux de natalité. (-0,3%)

La tranche des 00-19 ans est inférieure, à la fois à la moyenne départementale, mais également à la part des plus de 65 ans sur la commune. Inversement, la tranche relative aux plus de 65 ans est supérieure à la moyenne départementale. Heureusement, la part des actifs (20 à 64 ans) reste la plus importante avec près de 60% de la population de la commune et demeure plus forte que la moyenne départementale. La part la plus représentée sur la commune étant les 45-59 ans, avec 22% de la population.

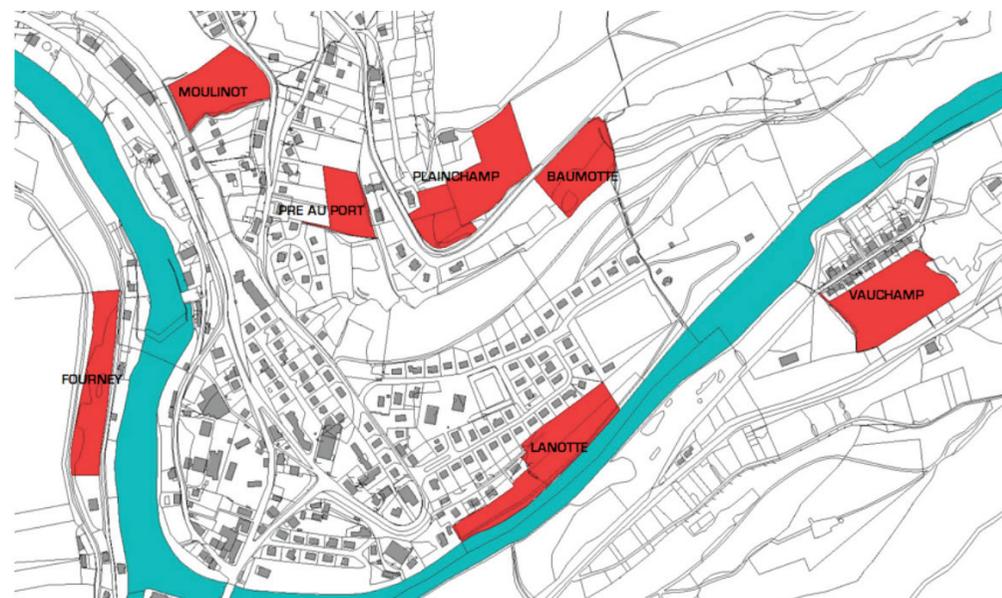
Développement du parc immobilier communal

D'une part, on peut noter la forte proportion de résidences principales (83,6%), légèrement plus basse que la moyenne départementale (88,3%). Ensuite la majorité de maisons (55%), par rapport aux appartements (45%). Enfin le taux de vacances, qui est relativement élevé (11,6%) par rapport au Doubs, et qui reste concentré dans le nouveau Saint-Hippolyte, les

appartements présent dans l'ancien étant presque tous loués.

D'autre part, le desserrement des ménages va dans le sens d'une adaptation des appartements les plus anciens, plutôt que vers un rattrapage de la répartition des typologie. Enfin, en tant que bourg-centre, la commune de Saint-Hippolyte se devra de proposer une diversité de logements par rapport aux villages environnants, mais elle se retrouve face à deux contraintes :

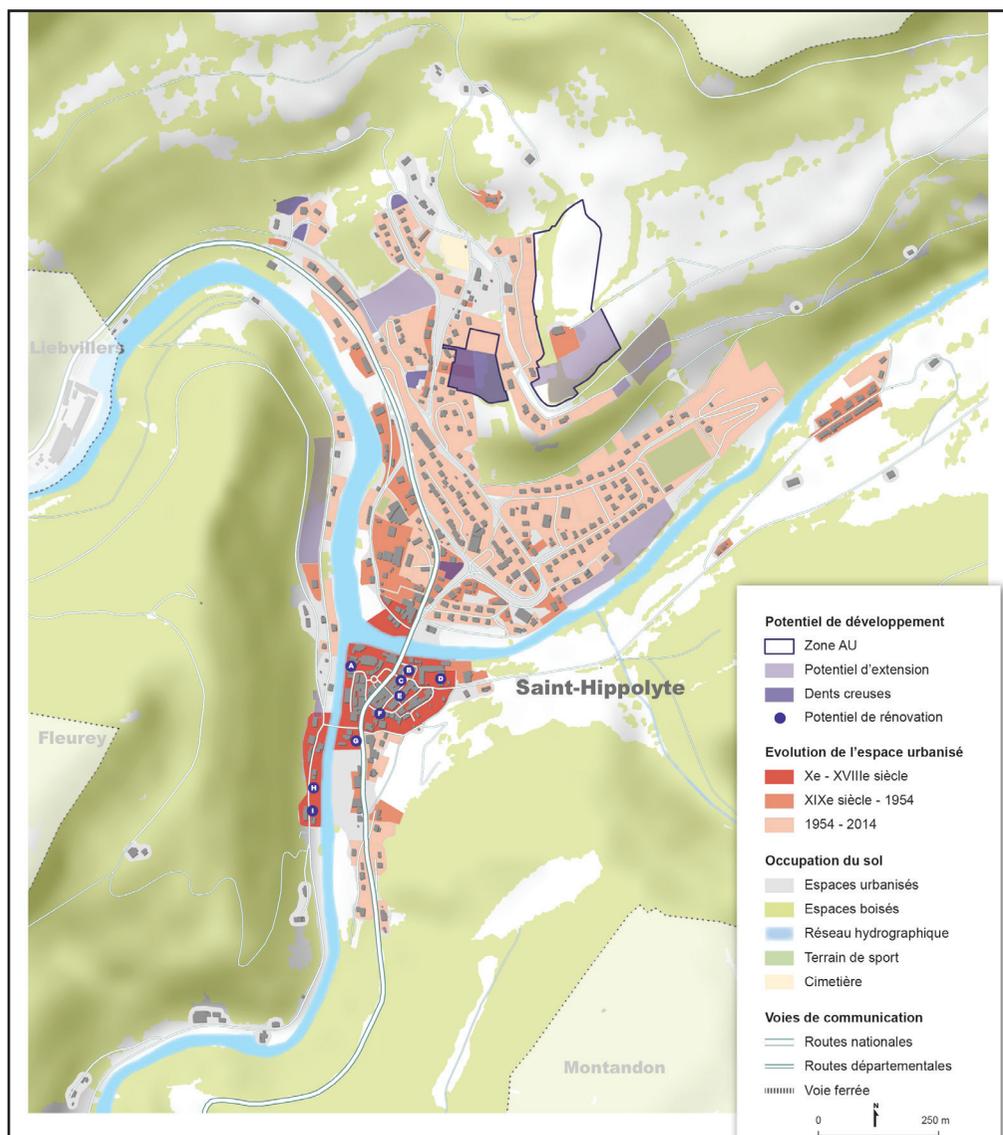
- La surface disponible est faible, et bien souvent dispersé sous forme de «dents creuses», ce qui limite les possibilités de grandes opérations.
- Un grand nombre de ces parcelles sont soumises aux aléas de préventions des risques. En effet, la commune est soumise aux risques de chutes de pierres, de glissement de terrain, de phénomènes karstiques, de ruissellements, d'érosion des berges, ainsi qu'au plan de prévention des risques d'inondations.



Sites potentiels d'extension (extrait du PLU)

Le règlement du PLU retient uniquement deux secteurs en zones AU : Plainchamp et Pré-au-Port. Ces secteurs présentent les moindres contraintes en termes de risques et d'accessibilité, et un bon niveau d'ensoleillement, mais l'aménagement peut avoir un impact fort au niveau du paysage et au détriment de l'activité agricole existante.

5 SAINT HIPPOLYTE



Carte des évolutions et de l'état actuel de la commune

Emploi et attractivité

Les études à l'échelle du territoire font ressortir actuellement Saint-Hippolyte comme un pôle d'ancrage intermédiaire dans le maillage du Pays Horloger, au même titre que Dampri-chard, Charquemont, Les Fins et Villers-le-Lac. Ce constat montre un fonctionnement plus rural dans le territoire de la Communauté de communes de Maïche en comparaison avec le reste du territoire.

10 exploitations agricoles et une pisciculture se répartissent sur le territoire de la commune. Mais le vieillissement des exploitants oblige à envisager dès maintenant la transmission des exploitations.

D'autre part, la ville dispose d'une gamme de services et d'équipement importante et complète au regard de la population et du tourisme. Commerces, artisanat, enseignement élémentaire sont ainsi disponible dans la commune et doivent être conservé.

Loisirs et tourisme

Grâce à son cadre naturel et patrimonial, la commune de Saint Hippolyte bénéficie d'atouts touristiques indéniables, avec une large gamme d'activités à disposition. Des événements tels que musique à Saint Hipp permettent d'attirer du monde sur la commune et de fédérer les habitants. Elle dispose également de base d'accueil tel qu'un camping et une antenne de l'office de tourisme intercommunal du Pays Horloger, mais qu'il est nécessaire de conforter.

Transports et communications

Avec 68,3% des actifs travaillant en dehors de la commune, la voiture reste de loin le mode de déplacement privilégié. Les lignes de bus existantes mais peu fréquente ne proposant pas d'alternative fiable. Les 31,7% d'actifs travaillant sur la commune ne génère que 10% de déplacement piétons (1% deux roues), ce qui signifie que **le maillage doux ne répond pas aux attentes, en particuliers pour les habitants les plus éloignés du centre**. La présence de commerces et services variés peut cependant faciliter et encourager les déplacements doux au sein de la commune.

5 SAINT HIPPOLYTE

Nature et environnement

Le territoire de la commune de Saint Hippolyte possède une richesse écologique et paysagère importante, et est soumis à ce titre à un grand nombre de protections.

L'eau, élément incontournable du site est soumis à un contrat de rivière qui s'attache à préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques et morphologiques des cours d'eau et milieux aquatiques associés. Cette démarche concerne à la fois le Doubs, mais également ses affluents et ses bassins versants.

De même les ressources du sol et la valeur des terres agricoles font apparaître un besoin de préservation et de valorisation du terroir local.

Enfin la diversité des milieux naturels et écologiques présent sur le territoire communal, allant des milieux humides au pelouses sèches calcaires, en passant par les falaises et les forêts diverses amène à la protection de près de 90% de la surface du ban communal.

Ainsi Saint Hippolyte est concerné par :

- 1 arrêté préfectoral de protection du biotope pour les falaises
- 1 site inscrit au titre de la loi de 1930
- 1 site Natura 2000, à la fois directive oiseaux et habitat-faune-flore
- 6 ZNIEFF (5 de type 1 et 1 de type 2)

Atouts et sensibilité paysagère

D'un point de vue paysager, la commune dispose déjà d'un site d'implantation remarquable qui doit faire l'objet d'une grande attention. De nombreux petits éléments paysagers structurants participent également à la qualité et à l'identité du site. Parmi celle-ci, on peut évoquer **les jardins et vergers présent en nombres dans les secteurs urbanisés. Tendant à s'enfricher, ces éléments doivent être maintenus.** Les sentes et chemins participent également à la qualité de vie de la commune. Ce réseau manque malheureusement de valorisation et de cohérence. Enfin, des espaces et bâtiments délaissés nuisent à l'image de la ville, notamment par leur présence sur des axes importants.

Enjeux pour Saint Hippolyte

L'enjeu donc pour Saint-Hippolyte aujourd'hui est de favoriser l'attractivité tout en permettant un développement raisonné et en valorisant l'aspect agricole et naturel local, ce qui représente un fort enjeu économique à l'échelle du SCOT du Pays Horloger.

La commune doit endiguer des dynamiques négatives, notamment par le maintien et le rajeunissement de sa population, à travers la création d'emplois et de logements. La construction doit néanmoins faire face à une diminution des espace d'extensions dut aux contraintes naturelles et doit donc se tourner également vers une restauration du parc existant pour s'adapter aux besoins futures.

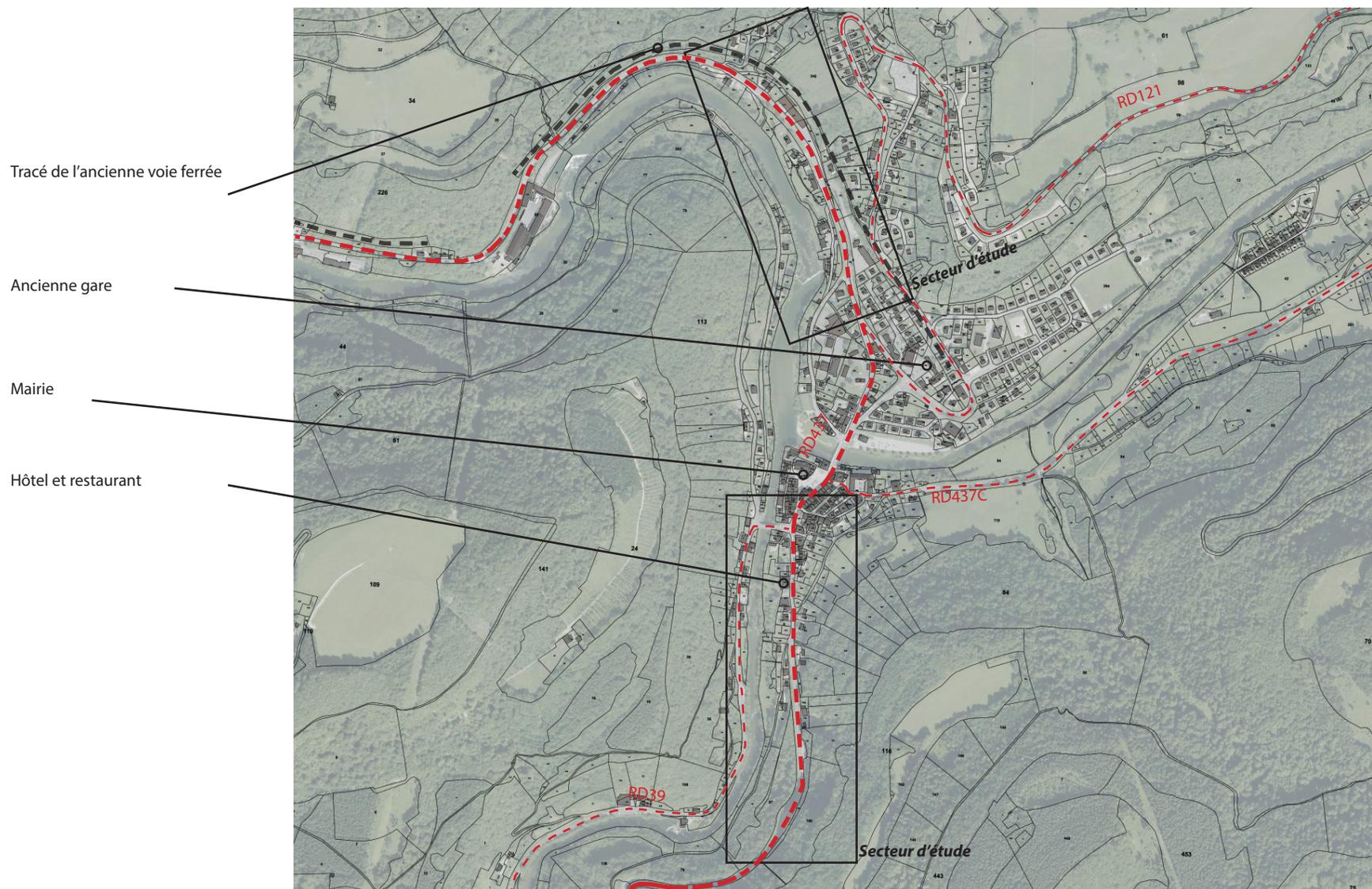
Elle doit permettre dans le même temps le maintien et la valorisation de son agriculture par le renouvellement des exploitants, tout en préservant les ressources naturelles locales que sont l'eau et les sols. Il y a également une diversification des paysages agricoles, rendu possible par un site plus favorable que sur le second plateau (vergers). Cette approche permettra de conserver l'identité paysagère locale en freinant l'enfrichement et la fermeture des milieux pastoraux. Cela permettra également de conserver les jardins et vergers de particuliers.

Le développement touristique, issu de la spécificité et la qualité des paysages permettra le maintien de l'emploi local. Il faut donc envisager de développer la découverte du territoire tout en maintenant un certain niveau de protection, mais également proposer davantage d'offre d'accueil sur le territoire (ferme auberge, ...)

Le développement des modes doux aura également un impact positif sur l'image de la commune et sur l'amélioration du cadre de vie, à la fois pour les résidents et pour les touristes.

5 SAINT HIPPOLYTE

LES ENTRÉES DE VILLE DE SAINT HIPPOLYTE



5 SAINT HIPPOLYTE

La RD 437 est l'axe principal qui traverse la commune de Saint Hippolyte, les deux entrées de ville marquent donc les principales voies de dessertes de la commune.

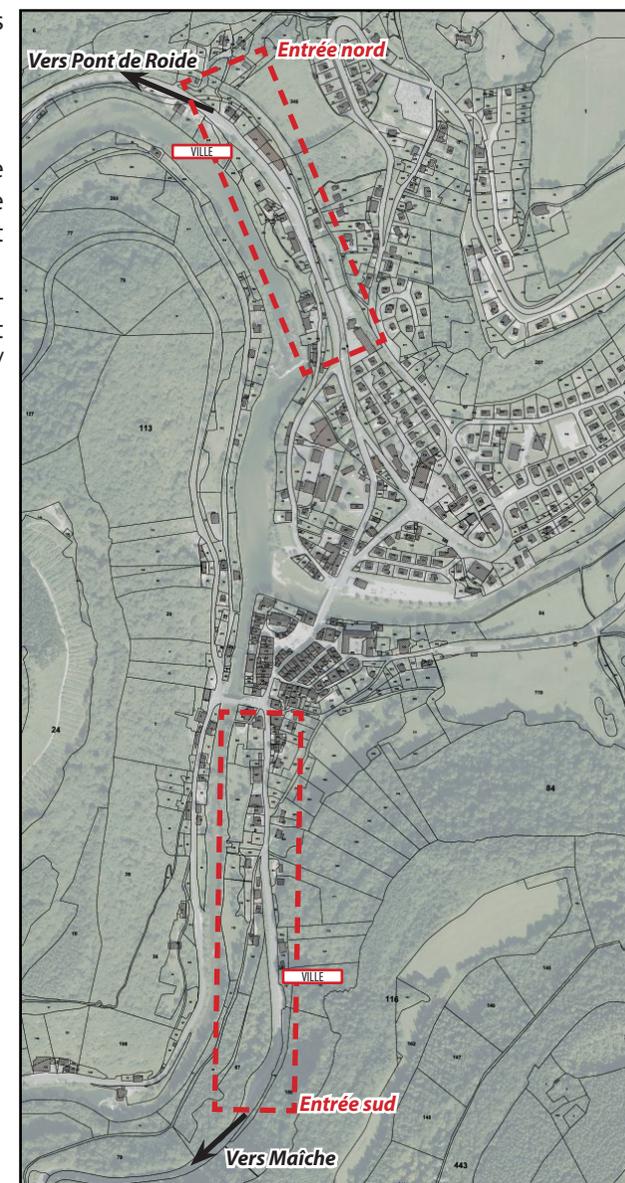
L'entrée de ville n°1 (sud) Route de Maïche

Elle se caractérise par son implantation à flanc de colline, à la jonction entre la vallée du Dessoubre et les gorges du Doubs. Cette entrée conduit directement dans le centre historique de la ville. Ce contexte paysager de fond de vallon provoque un effet de cadrage intéressant sur la commune et son site d'implantation. Cette voie, malgré ses qualités paysagères demeure très fréquentée avec 4451 véhicules/Jours et 276 poids-lourds/jours

L'entrée de ville n°2 (nord) Rue de Montbéliard

L'arrivée sur le territoire communal se fait juste après l'usine FACEL. Cette entrée de ville traverse une morphologie urbaine beaucoup plus dispersée et étendue. L'ouverture de la vue est très large, et permet d'observer tout un pan du village. Cette entrée est symbolique, car elle représente la porte d'entrée du futur Parc Naturel Régional. Mais elle est également très fréquentée avec 5317 véhicules/jours et 380 poids-lourds/jours.

ZOOM SUR LES ENTRÉES DE VILLE



6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Entrée dans Saint Hippolyte

Le sentiment d'entrée de ville de ce côté de la commune se développe sur une longueur d'environ 200 mètres entre l'emplacement du panneau d'entrée d'agglomération et la découverte de la morphologie villageoise, celle-la même qui lui vaut le label de Petite cité comtoise de caractère.

L'effet de surprise est renforcé par la découverte du panneau à la sortie d'une longue courbe de la route départementale, la perception des premières bâtisses éparses sur la longueur, le caractère descendant de la route, et finalement la vue de «carte postale» de Saint-Hippolyte. Les arrivants perçoivent ainsi le centre-ville dense avec ses toits et le clocher de l'église à partir du croisement avec le chemin du Bief de Bran, où se trouve le premier passage piéton de la RD 437.

Le paysage est globalement refermé entre les affleurements rocheux et les bandes arborées longeant la route.

Cette bande arborée varie légèrement entre l'hiver et l'été, la perte du feuillage laissant percevoir davantage le grand paysage et les versants boisés du pain de sucre.

Hiver 2017



Été 2017



6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Sortie de Saint Hippolyte

À 200m avant le panneau d'agglomération, l'étalement de l'urbanisation et la disparition de l'espace dédié au piéton donnent la sensation d'être sortie de la ville. Le dénivelé et le relief se renforcent, les boisements se referment en sortant de la commune. On pénètre alors dans un «couloir» formé par les masses boisées d'un côté et les talutages rocheux de l'autre.

Si la progression entre l'espace urbain (aménagé et équipé) et l'espace forestier de sortie de ville est lente, le passage de la rue à la route est rapide. Il se déclenche bien en amont du panneau d'agglomération, lorsque l'espace piéton disparaît à la jonction entre la RD et le chemin du Bief de Bran.

Hiver 2017

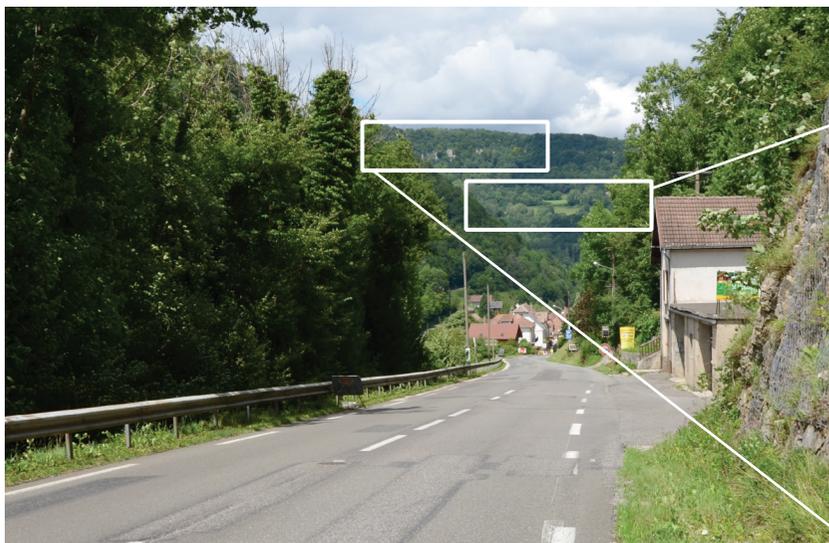


Eté 2017



6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Grand paysage



L'agro-pastoralisme

Quelques pâtures présentent en arrière-plan, mais la déprise engendre une fermeture et une disparition de ces milieux.

Manifestations géologiques

Les falaises du mont disparaissent progressivement

Versants boisés

Les reliefs de la vallée du Dessoubre accompagne l'entrée

L'enfrichement des abords de la route a obstrué la vue autrefois très ouverte sur le grand paysage, ce qui limite fortement l'appréciation des éléments identitaires.

Ouvertures / Reliefs 3/5

La vallée étant très resserrée, il est difficile de parler «d'ouvertures». Seule l'échappée visuelle et la perspective de la dernière ligne droite, provoquée par l'encadrement du relief offre une profondeur au champ de vision, permettant d'apprécier les falaises, les pâturages et la silhouette de la commune. Les lignes de crêtes sont à la fois visible sur les reliefs alentours, et perceptible le long de la route de Maïche installée à flanc de vallée.

Versants boisés 5/5

Cette entrée se situant à la sortie de la vallée du Dessoubre, le relief encadrant est très marqué et totalement recouvert par des masses boisées. Les versants boisés sont donc omniprésents sur ce secteur.



6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Grand paysage



Physionomie villageoise

Le vieux centre reste cohérent depuis cette entrée, en revanche les étalements urbains présent sur les coteaux donnent un effet lâche à l'ensemble.

Agro-pastoralisme 1/5

Du fait du relief marqué, il n'y a pas de traces d'agro-pastoralisme à proximité de cette entrée. Seules quelques éléments présents en arrière-plan marque la présence de cette activité.

Milieux aquatiques 1/5

Le Dessoubre reste peu perceptible du fait de la présence d'arbres tout le long de la route. On commence à distinguer le cours d'eau une fois le panneau d'entrée passé. La perception hivernale est plus facile de part l'absence de feuillage.

Physionomie villageoise 3/5

La physionomie villageoise en fond de vallée remonte péniblement vers cette entrée de ville du fait du relief marqué. Cependant les extensions nouvelles sur les replats agricoles, présent en fond de plan donnent un effet lâche à la physionomie globale.

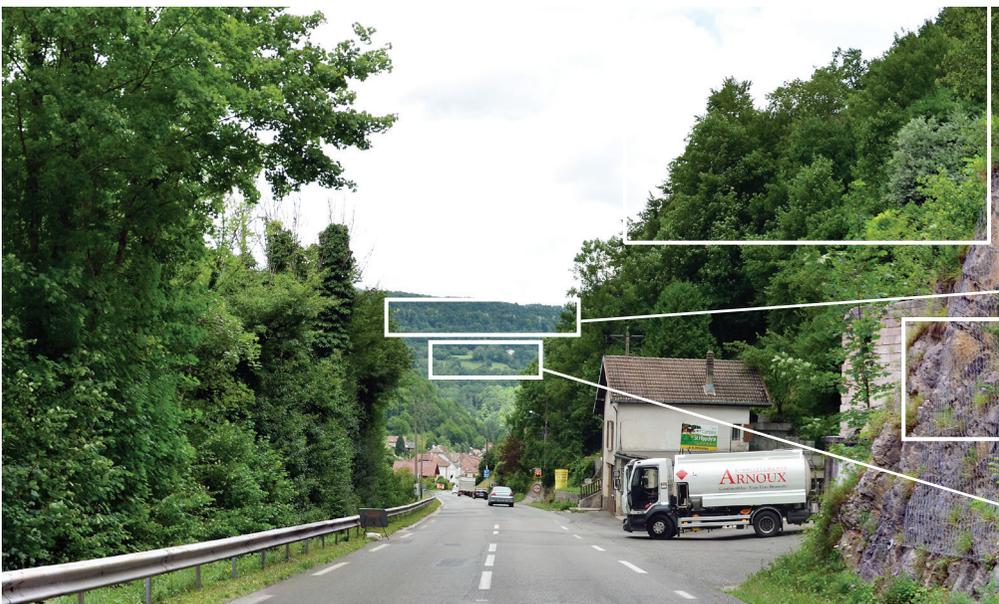
Les milieux aquatiques

Le Dessoubre est présent à proximité de l'entrée, mais peu perceptible.



6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Paysage local



La palette végétale

Principalement des essences locales forestières en entrée de ville.

Les manifestations géologiques

Se présentent sous la forme de talutages grillagés peu qualitatifs. Les falaises en fond de plan disparaissent progressivement par l'enfrichement.

Prairies

Seul les prairies présentes dans la perspective sont visible.

La palette végétale

Composée uniquement d'essences locales et forestières à l'entrée de ville, se diversifie avec les premières maisons même si les haies monospécifiques sont très présentes.

Les éléments du paysage local sont diversement appréciable du fait du relief.

Manifestations géologiques 3/5

L'ouverture visuelle de l'entrée de ville permet d'apercevoir la falaise du vallon du Mont, longue bande rocheuse qui revêt un caractère identitaire pour la commune.

Les travaux de protection des affleurements rocheux présent le long de la route conservent un aspect naturel, mais ils sont parfois équipé d'un grillage de retenu qui contraste avec cet effet.

Palette végétale 3/5

À l'entrée, la palette végétale se limite aux essences de versant boisés, seule une charmille basse accompagne la voie de détresse. La présence de frêne atteint de Chalarose peut bouleverser à court terme la palette végétale en présence, avec une dynamique de diversification et de remplacement des sujets mourrant.

En arrivant sur les premières habitations, vergers et variétés ornementales complètent la palette végétale, même si certaines haies monospécifiques sont très présentes. Même la ripisylve du Dessoubre devient perceptible.



6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Paysage local



Structures bocagères

Cette entrée de ville conserve un grand nombre de murs qui accompagnaient autrefois les jardins et vergers. Ces éléments encore très présents doivent être valorisés.

Prairies 1/5

Cette sortie de la vallée du Dessoubre présente une topographie incompatible avec l'activité pastorale et n'est donc pas pourvue originellement de prairies. Les prairies présentes de l'autre côté de la vallée étaient autrefois clairement visibles depuis cette entrée de ville. La fermeture des paysages par la déprise agricole fait disparaître progressivement cette visibilité.

Structures bocagères 3/5

Le secteur autour de cette entrée étant trop pentu, il n'est pas reconnu d'activité pastorale. D'autre part, ceux visibles en arrière-plan sont trop éloignés pour en permettre l'analyse.

Les abords des premières maisons d'habitations accompagnant l'entrée de ville comportent cependant des murs de soutènement, supportant des terrasses occupées par des vergers. Ces soutènements demeurent encore très présents et visibles, mais nécessitent une valorisation.

Ripisylves 1/5

La ripisylve accompagnant le Dessoubre n'est perceptible que tardivement du fait de la présence d'arbres le long de la route. Son implantation en contrebas la rend perceptible surtout par les automobilistes sortant de la commune.

6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Cadre de vie



Signalétique

Si l'entrée de ville est signalée sobrement, il s'en suit une succession d'affichages publicitaires trop visibles qui prennent le dessus sur l'information routière

En soit, l'entrée de ville donne à voir un paysage de qualité, sans être un espace accueillant pour autant. Le relief obligeant à hiérarchiser les usages, tout est fait pour la seule voiture ; pas de mobilier pour profiter du point de vue remarquable mais une glissière pour retenir les véhicules sortant de la route. Les panneaux routiers et publicitaires sont suffisamment grand pour être perçu par l'automobiliste.

Signalétique : 2/5

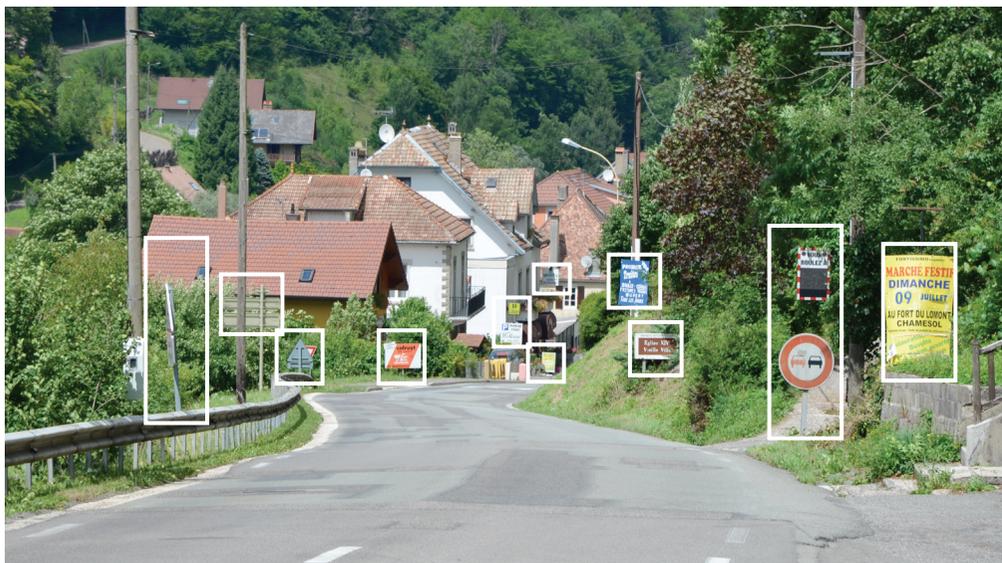
Dans le sens entrant nous trouvons le panneau d'indication de la voie de détresse, le panneau d'entrée d'agglomération, accompagné d'un panneau indiquant le label «petites cités comtoises de caractère» du village. Ceux-ci sont suivis par un panneau d'interdiction de doubler, accompagné d'un panneau lumineux de rappel de vitesse, et finalement un panneau d'indication d'entrée dans la vieille ville et la présence d'une église du XIVème siècle. Le premier passage piéton est indiqué avec un marquage au sol classique juste après.

Dans le sens sortant, sur ce même linéaire, nous observons la présence d'un panneau de risque de chutes de pierres, un panneau de direction avec indication de distances, un panneau de risque de verglas, et finalement un panneau d'indication d'un lieu aménagé pour le stationnement gratuit.

L'affichage publicitaire dans le secteur est très présent . Nous pouvons distinguer globalement deux types d'affichages :

- un affichage de caractère pérenne ou de longue durée lié souvent aux commerces et services locaux. Ce type d'affichage trouve support plutôt sur le bâti existant.
- un affichage de caractère saisonnier ou de courte durée lié aux animations locales, aux campagnes publicitaires ponctuelles, aux services saisonniers, etc. Ce type d'affichage est souvent plus discret en taille, mais il est adossé aux poteaux de la signalétique routière ou d'infrastructure électrique, ou implanté discrètement en bordure de route, sur la partie basse du talus.

La diversité de tailles et de couleurs des affichages publicitaires représente une certaine nuisance dans le paysage local, et la jonction de certains panneaux publicitaires à la signalétique routière nuit à la clarté et lisibilité des informations importantes.



6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Cadre de vie



Mobilier : 2/5

Le mobilier est surtout destiné à la sécurité et aux contraintes routières : barrière de sécurité, voie de détresse pour poids lourd,

Le manque d'espace public et de largeur de chaque côté de la voirie ne permet pas la mise en place d'un mobilier d'accueil pour tout public.

Les mâts d'éclairage public sont également présent, mais ils servent à l'origine à la desserte des réseaux aériens. L'enfouissement des réseaux pourrait être un argument dans le but d'améliorer l'aspect des candélabres, et d'apporter un travail plus fin sur l'éclairage de l'entrée de ville et l'ambiance nocturne.

Infrastructures énergétiques : 3/5

Quelques lignes électriques servant à l'alimentation des maisons présentent le long de l'entrée sont visibles, Celles situées le long de la partie arborée disparaissent quelque peu en se fondant dans la masse boisée.

À noter également la présence de boîtier électrique et gaz, présent en limite parcellaire, et ne bénéficiant d'aucune réflexion quant à leur intégration. Le manque d'aménagement pour l'installation de ces infrastructures pose deux problèmes :

- Celui de l'impact dans l'espace public
- Celui de l'entretien du talus, la végétation ayant tendance à absorber les boîtiers et à les faire disparaître.

Infrastructure énergétique

Les réseaux aériens sont encore très présent sur la commune
Des boîtiers de gaz et d'électricité installé en limite de propriété ne sont même pas intégré.



Mobilier

Celui-ci est uniquement routier. Les éclairages profitent des mâts des réseaux aériens alors que des candélabres qualitatifs pourraient apporter un plus à cette entrée

6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Urbanisme



Espace public

L'organisation et la configuration de la route laisse apparaître un élément structurant (en vert) simple et uniquement voué à la voiture. Les éléments délimitants (en jaune) sont principalement liés à la topographie du site, seul la glissière, quelques muret de soutènement en béton et les haies ponctuelles ressortent dans ce cadre. Enfin les éléments émergents (en rouge) très présents le long de cette entrée sont davantage visible sur le côté ouvert et dégagé, les haies en limite droite permettant leur intégration.

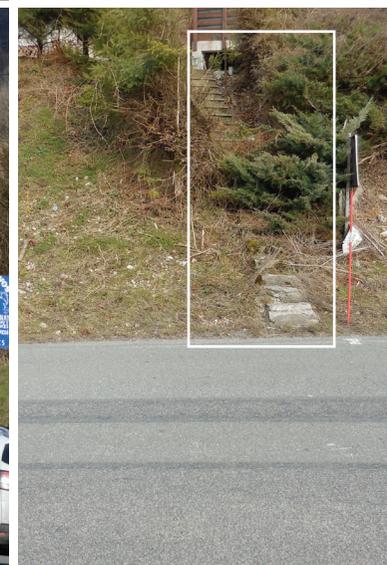
Espaces publics : 2/5

La route de Maïche est avant tout un axe routier. La voirie comporte 2 voies de circulation dont la largeur de chaussée varie entre 7 et 8 mètres suivant les endroits, sans compter la voie de détresse qui pousse la largeur de la voie jusqu'à 15 m.

Malgré cette largeur, l'entrée par la route de Maïche ne dispose que très tardivement d'un espace pour les piétons. Ce dernier fait la liaison entre le centre ville et le chemin du Bief de Bran, privant ainsi les derniers riverains d'un accès doux sécurisé.

Cela s'explique surtout par la topographie escarpée et la présence d'un fort trafic. La route s'insère dans le versant d'une colline rocheuse descendant vers le Dessoubre.

Du point de vue des matériaux, l'entrée reste simple ; voirie en enrobé, talus enherbé parsemé de quelques muret en béton, glissière en métal, ...



6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Urbanisme



Limites

Le relief, traduit par les talus est la base communes à toute les limites entre l'espace public et privé. Ensuite, une diversité de matériaux et de procédé sont mis en oeuvre pour marquer la frontière entre privé et public (thuya vieillissant, murs en aggloméré décrépis, murets peints, glissière de sécurité, ...), destructurant totalement le linéaire d'entrée de ville.



Limites : 3/5

Du côté du Dessoubre, la forte pente dissimule une bonne partie des limites. En revanche, de l'autre côté, le relief renforce l'effet des limites en présence. Des haies peu qualitatives (thuya), des murets en aggloméré de béton, ou peint dans des couleurs mal intégrées marquent les limites parcellaires. Cette distinction est moins évidente pour les accès, notamment en rapport avec les bâtisses en bordure de route, que ce soit en contrebas, côté Dessoubre, ou au niveau de la route.

Implantation : 3/5

La majorité des constructions sont en retrait par rapport à la route. Les maisons en contrebas, côté Dessoubre, sont desservies par une voie de desserte parallèle, le Chemin du Bief de Bran. La perception depuis la route est donc celle des arrières parcellaires.

En contrepartie, côté est, les maisons sont surélevées par rapport au niveau de la route et desservies par des voies privées. Ces maisons sont donc relativement protégées de la route, mais les entrées/sorties des véhicules peuvent s'avérer dangereuses. Seule une maison a été construite au bord de la limite parcellaire et au niveau de la route. Cette dernière présente le cas le plus critique de l'entrée de ville, avec une distance entre la voie de circulation et la façade du bâtiment variant entre 1.20 et 2 m. environ. Plus on se rapproche du centre bourg plus les habitations sont en bord de route et forment un front bâti continu et dense donc très qualitatif.

En revanche, l'orientation des faitages ne semble pas respecter une logique commune sur cette entrée de ville.

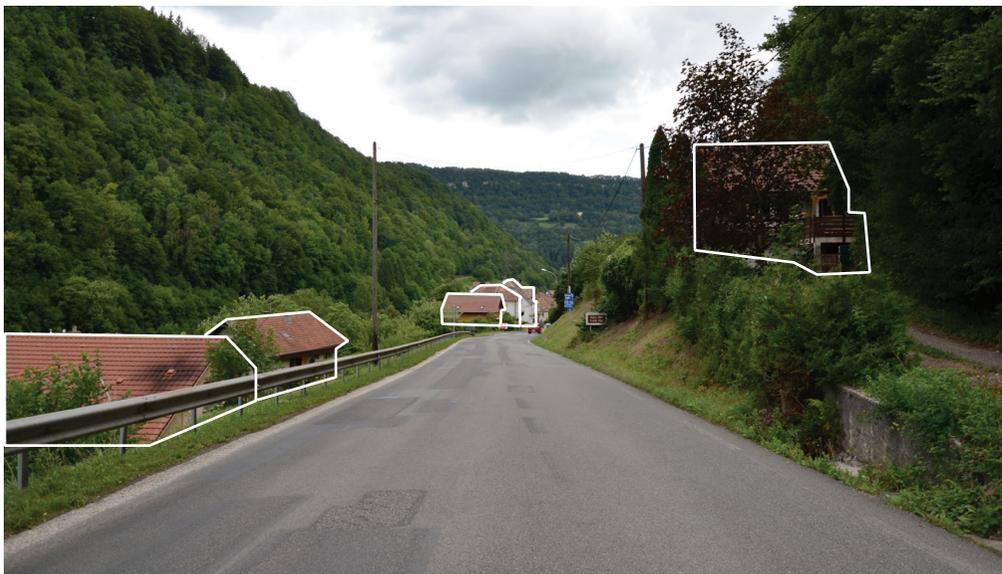
Implantation

Les maisons respectent un retrait cohérent par rapport à la route. Celles en contrebas ne sont presque plus perceptible, celle à droite s'insère dans le site malgré des conditions de constructions peu favorable.



6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Architecture



Volumétrie

Cette entrée de ville ne comporte pas d'élément volumineux, perturbant la cohésion générale.

La densification des constructions forment un volume donnant l'effet de porte d'entrée dans la vieille ville

Volumétrie et matériaux

Ces constructions ne présentent qu'une solution pratique, mais aucune réflexion esthétique ou recherche d'intégration.



Hormis les volumétries, cette entrée de ville pâtit d'un manque de qualité architecturale, notamment dut à la succession des époques de constructions et à la présence de locaux industriels.

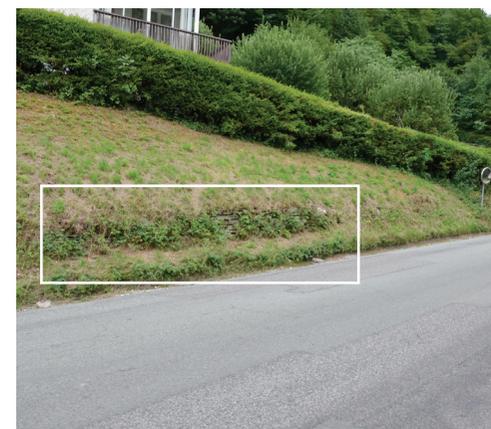
Éléments patrimoniaux : 2/5

Les bâtisses présentes datent du XXème siècle, et ont un caractère banal. Néanmoins, l'aperçu de la structure villageoise permet pour les arrivants de percevoir le caractère patrimonial de la vieille ville. L'entrée est accompagné d'éléments de petit patrimoine, présent sous la forme de murgers délaissés, qu'il faudra valoriser.

Volumétrie : 4/5

Les premières constructions sont en R+1+C, avec un sous-sol intégré dans la pente, ce qui permet de donner de la cohérence entre la maison et son terrain, et de minimiser l'impact de ces habitations situées en hauteur. Seul quelques batiments tranchent avec cette logique, notamment le garage à toit plat de la première maison, et le hangar recevant les cuves de combustibles.

En s'approchant du centre ville, un ensemble de construction rassemblé forment un volume compact, marquant la véritable entrée de ville ressenti.



Éléments patrimoniaux
des murgers en pierres sèches encore présent sont à valoriser

6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD)

Architecture



Façades

Si les façades des maisons les plus anciennes présentent une organisation et une réflexion, les maisons les plus récentes se détachent de cette logique en n'offrant aucune entrée sur rue, et donc aucune façade urbaine.



Matériaux

Les maisons présentent à la fois une disparité dans les matériaux, et un décalage avec les matériaux et procédés constructifs locaux. Des éléments «parasites» sont en décalage avec la majorité des constructions de cette entrée

Façades : 2/5

On retrouve une diversité de façades le long de la route de Maïche. Les bâtiments plus anciens présentent une certaine harmonie ou recherche architectural, alors que les plus récents sont plutôt banalisés.

Deux maisons plus proches de la vieille ville ont été rénovées récemment en couleur ocre jaune. Cette différence de teinte les font se démarquer dans le paysage local.

Matériaux : 2/5

La présence de diverses époques de construction sur cette entrée de ville induit une diversité de matériaux et de mise en oeuvre, ce qui nuit à la cohérence globale.

Façades enduites ou bardées ; Bardage bois ou PVC ; Menuiseries bois ou PVC ; garde-corps en bois, métal ou alu ; volets extérieurs ou volets roulants, bois ou PVC. Autant de matériaux et de mise en oeuvre qui s'opposent bien souvent à la mise en oeuvre locale, et qui empêche toute unité de traitement.

Seules les toitures en tuiles rouge sombre permettent d'établir un point commun entre ces constructions.

L'usage et la recommandation d'une palette beaucoup plus restreinte de matériaux et de couleurs permettra de donner plus de cohésion aux constructions en entrée de ville.

6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD) - EN SYNTHÈSE

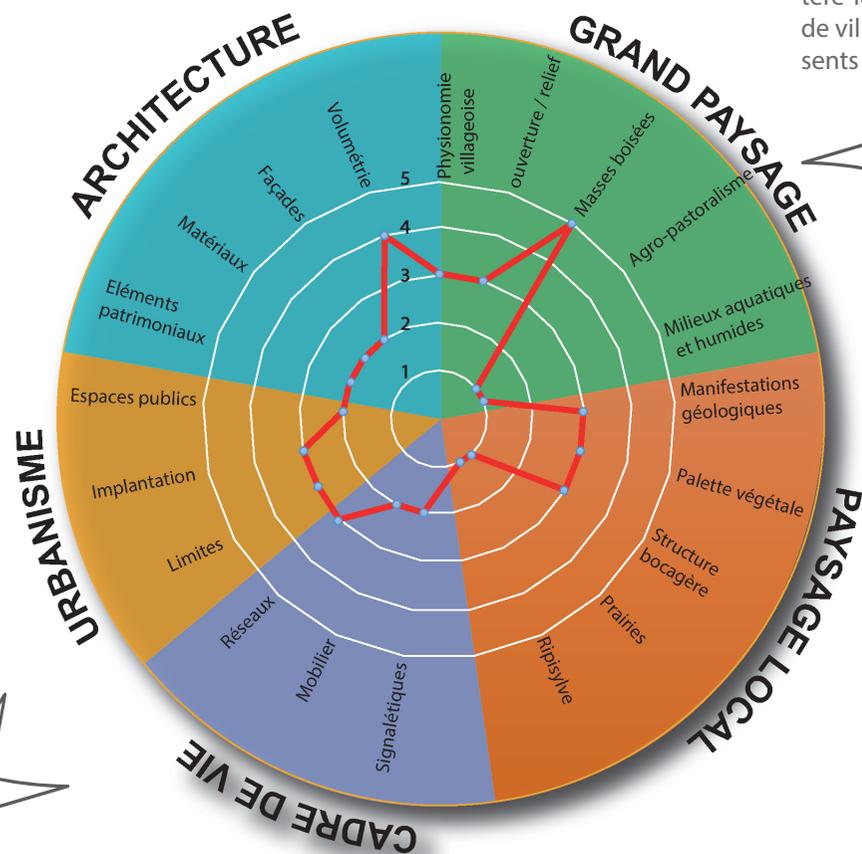
DIAGRAMME RADAR

Une entrée de ville désorganisée

Le diagramme radar fait état d'une entrée de ville désorganisée, à la fois dans ses caractéristiques identitaires et dans ses aménagements.

La route de Maïche se situe dans un contexte topographique délicat, qui peut expliquer la disparité entre les différents critères de grand paysage et de paysage local. Cependant des améliorations sont possibles dans certains domaines.

En revanche, le caractère très routier de cette entrée de ville est renforcé par le manque d'aménagements qualitatifs. Une réflexion globale est nécessaire pour l'amélioration et la valorisation de cette arrivée dans une cité de caractère.



Des notes qui traduisent un caractère identitaire variable de l'entrée de ville, avec des éléments très présents et d'autres totalement absents

Des notes qui traduisent une entrée nécessitant des aménagements et des équipements.

6 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°1 (SUD) - EN SYNTHÈSE

PERCEPTIONS ET USAGES

L'arrivée sur la commune de Saint Hippolyte par la route de Maïche permet de découvrir à la fois l'un des paysages les plus remarquables du département, mais également la petites cités comtoises de caractère qui s'y est implanté.

Cependant, le flux de véhicules et la vitesse sont mal vécue, notamment par la forte représentation du trafic de poids-lourds et de motards. Le trafic induit un sentiment d'insécurité d'autant plus fort pour les riverains que les espaces piétons n'existent pas et que les chemins d'accès aux maisons manquent parfois de visibilité. Ce trafic génère également un bruit important, qui gêne des riverains et les commerçants. Ce bruit est dut au relief marquant la sortie de la commune, obligeant les véhicules et notamment les poids-lourds à prendre de la vitesse.

Cependant, l'axe routier est également perçu comme pouvant offrir une visibilité bénéfique aux commerces et services implantés le long de celui-ci. L'axe de la RD437 étant également touristique, il draine un flux non négligeable de visiteurs sur le centre ancien. Ce qui explique le nombre importants de pancartes

Il n'y a pas beaucoup d'unité dans les premières constructions qui se présentent en entrée de ville sud.



6 SAINT HIPPOLYTE - ENTRÉE DE VILLE SUD : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

DIAGNOSTIC SUR L'ENTRÉE DE VILLE SUD

Au niveau de cette entrée de ville, l'enjeu principal consiste à mieux accompagner le passage de la route à la rue, et de valoriser une certaine image de marque de la petite cité de caractère en développant ces qualités intrinsèques.

- Supprimer ou améliorer les éléments construits parasites présent en entrée de ville
- Permettre l'accessibilité des premières maisons par des voies douces (piétons et cycliste)
- Développer des cheminements piétons connectés entre eux et avec les éléments structurants de l'entrée de ville : espaces publics, accès à la forêt, point de vue sur la ville, ...
- Valoriser les éléments de patrimoine paysagers et architecturaux encore présent dans l'entrée de ville par des campagnes de restaurations.
- Gérer le dépérissement des frênes présent en bord de route et maîtriser l'évolution du paysage qui en résulte.
- Optimiser l'information en entrée de ville.

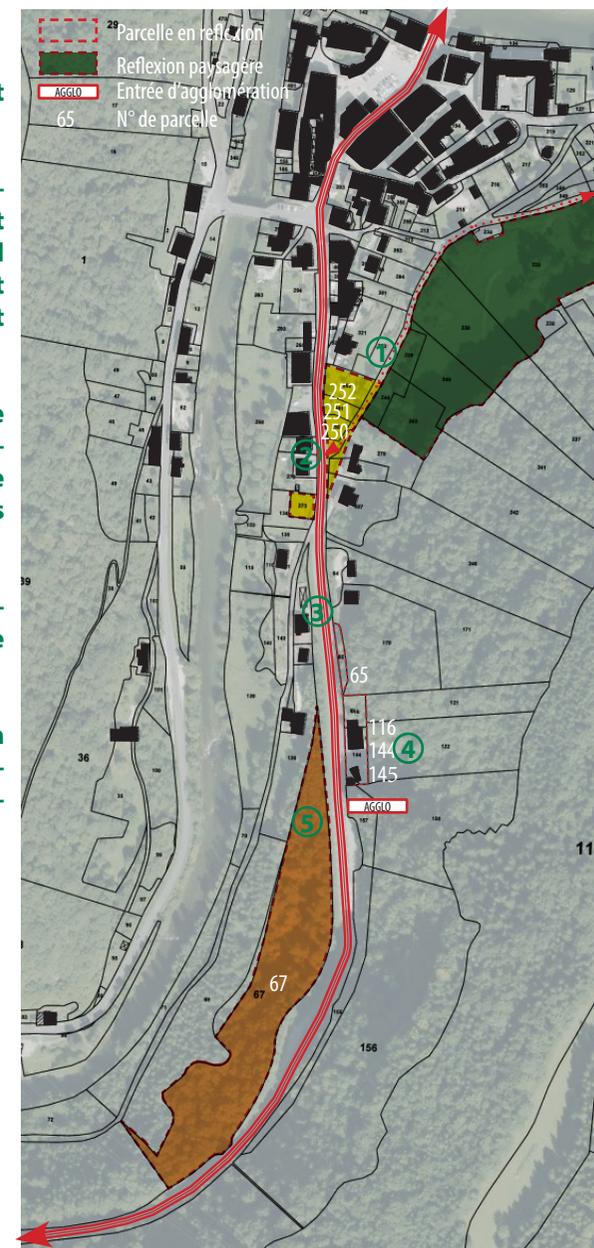
1/ Des cheminements piétons préexistant méritent d'être valorisé et complété.

2/ Un ensemble de parcelles bordant la route départementale et servant autrefois de vergers sont aujourd'hui délaissés et dévalorisés (en jaune). Il convient de redonner vie à ce patrimoine contenant un grand nombre de murgers en pierre sèche et d'étendre ainsi le réseau de vergers de la commune.

3/ Le linéaire avant le chemin du Bief de Bran ne donne pas de place aux autres usagers que la voiture. Il convient de diversifier les usages, et de faire ralentir les véhicules pour rendre cette entrée plus agréable.

4/ Un ensemble de constructions dévalorisent l'entrée au niveau du panneau d'agglomération. Le site doit faire l'objet d'une réflexion générale.

5/ Des frênes atteints de la Chalarose sont présent en grand nombre aux abords de la route départementale. Leur disparition prochaine nécessite une anticipation dans l'évolution de ce paysage.



6 SAINT HIPPOLYTE - ENTRÉE DE VILLE SUD : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Traitement du secteur construit en amont du village

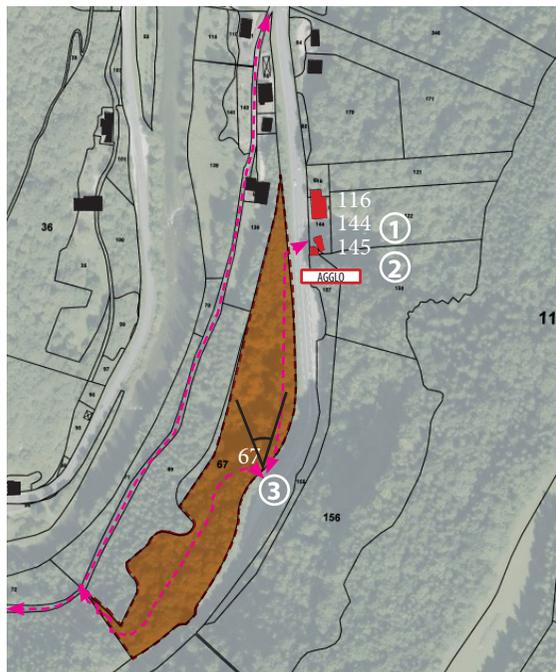
Les parcelles 116, 144 et 145 sont occupées par une maison défraîchie, un garage attenant dévalorisant ainsi qu'un hangar en acier servant au stockage de combustibles. De petites constructions parasites accompagnent l'ensemble. Deux approches sont envisageable pour revaloriser ce secteur :

- La première consiste à supprimer l'ensemble des constructions parasites (garage, silo en aggloméré de béton) et restaurer la maison pour lui redonner de la valeur. Il conviendra ensuite de lui retrouver un usage. Le marchand de combustible apportera des modifications à ses entrepôts, notamment par l'usage de bois pour les bardage et la délimitation.
- La seconde consiste à préempter la maison et ses dépendances, et à proposer un échange équivalent au marchand de combustibles afin d'envisager la démolition de l'ensemble. La commune devra trouver un nouvel usage à ce secteur.

Seule la pertinence d'un projet de qualité décidera de l'avenir de ces constructions.

Réouverture des vues sur le grand paysage

Le dépérissement des frênes en bord de route (parcelle 67) devra faire l'objet d'une coupe sanitaire pour sécuriser les usagers de la départementale. Cela sera l'occasion de repenser la végétation au bord de la route, et ainsi permettre d'ouvrir la vue sur la vallée du Dessoubre, présente en contrebas. Un point de vue de type belvédère pourra prendre place sur ce secteur



1/ Les constructions en entrée de ville doivent faire l'objet d'une réflexion pour décider de leur avenir.

2/ La gestion des frênes et l'anticipation de leur disparition doit être perçue comme une opportunité de valoriser la ville depuis ce site d'entrée. Une végétation basse permettra de découvrir la ville et son site d'implantation, un belvédère pourra être installé à proximité de l'aire de stationnement, et des sentiers pédestres pourront en permettre l'accès. Cela donnera une certaine attractivité à cette entrée de ville.

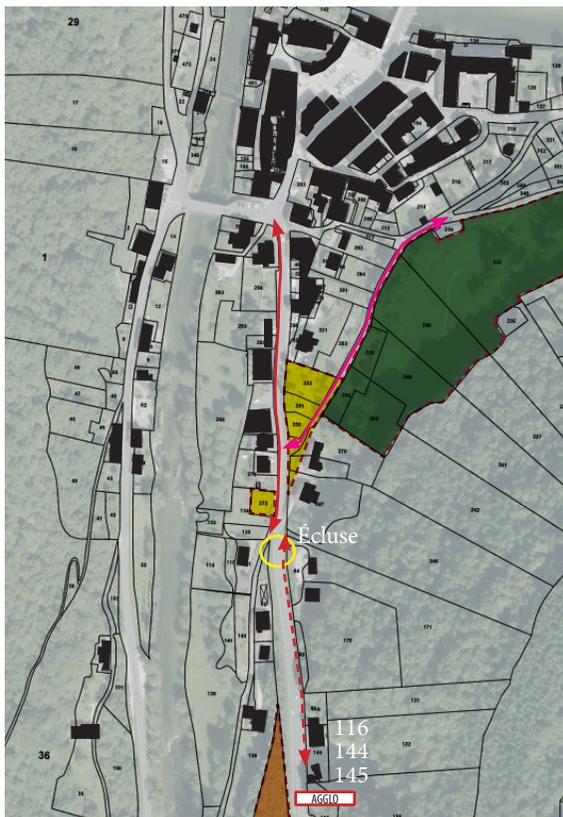


ACTUEL



PROJET

6 SAINT HIPPOLYTE - ENTRÉE DE VILLE SUD : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT



De la route à la rue

Pour redonner un caractère urbain et agréable à cette entrée de ville, il convient de donner des espaces sécurisés aux piétons et cyclistes, mais également de faire ralentir les voitures.

- Pour la première partie, la mise en place d'une voie douce le long de la route permettra de desservir les premières habitations. Cette espace prendrait place au pied du talus, et des aménagements de type «murets en pierre sèche» permettront de donner une certaine qualité paysagère par la même occasion.

- Avant le croisement avec le chemin du Bief de Bran, une écluse permettra de faire ralentir les voitures, et de réduire la distance entre les deux voies piétonnes, permettant ainsi de sécuriser la traversée. La rue bordée de trottoirs commence après cette écluse

Valorisation lumineuse

Les candélabres et la mise en lumière de l'entrée est un enjeu important et rapidement réalisable pour mettre en valeur l'arrivée sur le vieux centre de Saint Hippolyte. Une réflexion d'éclairage globale sur la commune permettra également de mettre en valeur certains éléments visible depuis cette entrée

1/ La mise à disposition d'un espace protégé permettra d'étendre le réseau piéton jusqu'à l'entrée de ville, et de minimiser l'aspect routier.

2/ L'usage du bois pour border la route permet une meilleur intégration paysagère de ce type de mobilier.

3/ une écluse permettra à la fois de faire ralentir les véhicules mais également de mettre en place un passage piéton entre la voie douce et le trottoir.

4/ Le remplacement des luminaires apportera un plus en terme de mobilier et permettra de moderniser les systèmes d'éclairages en place.

Zoom sur l'écluse



6 SAINT HIPPOLYTE - ENTRÉE DE VILLE SUD : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Valorisation des jardins protégés

Le PLU en cours d'approbation protège d'une certaine manière un ensemble de jardins longeant le chemin des Boillot. Cet ensemble débute à l'aboutissement de l'entrée de ville sud de Saint-Hippolyte. Les parcelles 250, 251 et 252 sont particulièrement visibles depuis la RD de par leur situation en surélévation, mais la parcelle 250 est occupée par des voitures, des pneus et autres, donnant une image de délaissé urbain alors qu'on se rapproche du cœur du village. D'ailleurs le cadastre montre l'aboutissement du chemin des Boillot vers la RD, mais la situation actuelle montre l'enfrichement du secteur. La requalification de cette parcelle contribuerait à l'amélioration de l'image de cette entrée de ville et le défrichage du chemin des Boillot pourrait offrir un cheminement alternatif, paysager et sécurisé aux piétons du secteur, ou pour des sentiers de découvertes.



Le département du Doubs bénéficie d'un tissu associatif important lié au petit patrimoine. De nombreux chantiers de restauration s'organisent chaque Week-end autour des murs, murgers et cabordes. Les chantiers d'insertions sont également une bonne alternative (API25).

Photo : Association des terrasses des collines bison-tines.

1/ La commune possède un ensemble de murgers importants, mais qui nécessite une revalorisation

2/ Le vieux centre ville est entouré d'une ceinture de vergers qui sont de plus en plus abandonnés (enfrichement, présence de renouée).

3/ Saint Hippolyte bénéficie d'un maillage de sentiers permettant la découverte de son territoire. La revalorisation de certains secteurs et sentiers permettra d'étendre ce réseau et de rendre la ville plus attractive et agréable.

4/ Certains enduits sont en décalage avec l'ensemble bâti. Une palette de couleurs et de matériaux à proposer serait judicieuse. Cela pourrait s'appliquer également aux végétaux des haies.



Optimisation de l'information et concentration des indications

L'étalement et la profusion de publicités et panneaux d'information en tout genre nuit à la qualité et à la clarté de l'entrée de ville et aux services qu'elle propose. L'ensemble des informations doivent être hiérarchisées et condensé sur un secteur déterminé, propice à la compréhension par les visiteurs occasionnels. La mise en place de microsignalétique est une solution à envisager pour regrouper et faire ralentir les automobilistes.

7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Entrée dans Saint Hippolyte

Cette entrée de ville a le caractère d'un secteur en faubourg. Elle se développe en longueur sur environ 500 mètres, à partir de quelques bâtiments éparses à la hauteur du Chemin du Lods jusqu'à celle du village en soit à la hauteur de la rue du Doubs.

Le panneau d'entrée en agglomération, quant à lui, est découvert tardivement, après la sortie de véhicules du chemin du Lods, du bâtiment des ateliers municipaux et d'un immeuble d'habitation au bord de la route. Ces dernières éléments donnent le premier aperçu de Saint-Hippolyte lors qu'on arrive depuis Pont-de-Roide.

Juste après le panneau, le grand volume horizontal d'une boutique de meubles d'un côté s'impose dans le paysage local, alors que de l'autre, l'absence de constructions permet une perméabilité visuelle intéressante vers le Doubs.

Dans un troisième temps, la présence plus ou moins continue des bâtiments d'habitat des deux côtés de la route donne l'image de faubourg à cette séquence.

Le paysage est relativement ouvert sur ce secteur ds Gorges du Doubs, laissant percevoir l'ensemble des reliefs encadrant le centre ancien.

Hiver 2017



Été 2017



7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Sortie de Saint Hippolyte

La disparition des trottoirs piétons 500 m avant le panneau d'agglomération provoque un sentiment de sortie de ville prématurée. L'étalement urbain progressif et la disparition d'un front bâti clair provoque le sentiment de traverser un faubourg pour sortie de ville.

À l'approche du panneau de fin d'agglomération, ce sentiment s'accroît par l'espacement de plus en plus important entre les constructions, laissant apparaître des espaces paysagers naturels, et par l'implantation de bâtiments industriels et techniques symbolisant un espace en dehors de la zone urbaine.

Des éléments forts du paysage sont perceptibles, notamment la longue bande rocheuse de la colline du Mont.

Hiver 2017



Été 2017



7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Grand paysage



Versants boisés

Très largement présent dans l'ouverture de la vallée

Milieus aquatiques

Le Doubs est très présent sur cette entrée de ville, en particulier l'hiver

Cette entrée bénéficie d'un cadre paysager très présent et très qualitatif, mais qu'il est nécessaire de valoriser davantage.

Les ouvertures / Reliefs 3/5

Les gorges du Doubs, largement resserrées dans les derniers mètres précédant l'entrée de ville, s'ouvre amplement sur le site d'implantation de la commune et permet d'apprécier l'impact du relief sur l'ambiance paysagère globale.

Les versants boisés 5/5

Le passage dans les gorges s'accompagne d'un relief marqué, couvert de ses masses boisées jusqu'aux premières habitations de la commune. La présence des versants boisés est donc fortement ressentie sur cette entrée de ville, et participe à la qualité paysagère de la vallée.



L'ouverture/reliefs

Une fois le panneau d'entrée d'agglomération passé, la végétation disparaît sur la partie droite de la route pour laisser le grand paysage apparaître.

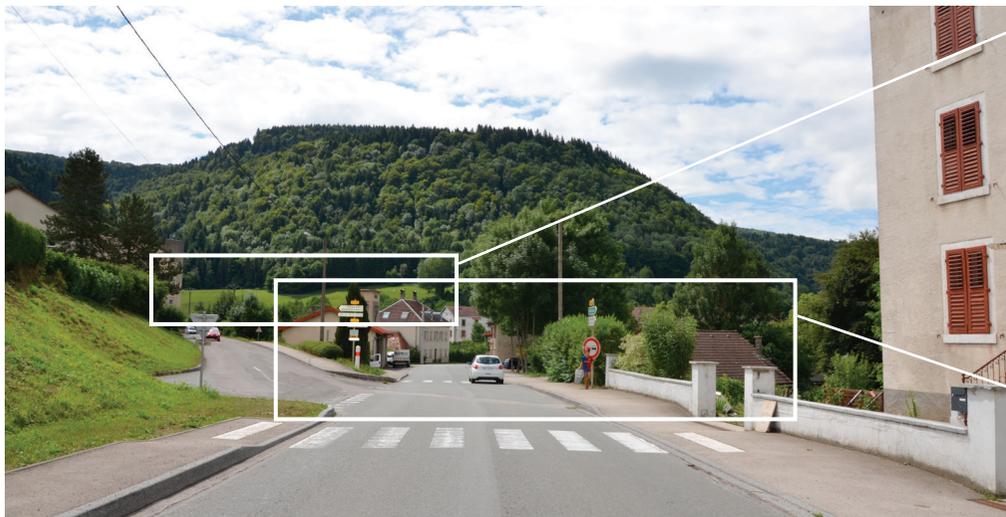


Milieus aquatiques

Certains affluents du Doubs nécessite une valorisation paysagère et écologique

7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Grand paysage



L'agro-pastoralisme ne se perçoit que très tardivement, et à travers quelques tâches résiduelles.

La physionomie villageoise ne devient clairement perceptible qu'à la fin du faubourg.

L'agro-pastoralisme 2/5

Les abords de l'entrée de ville sont massivement boisés, et ne permettent donc pas de percevoir les quelques pâturages disposés sur les replats proches. Il faut attendre d'être pleinement rentré dans la commune pour apercevoir quelques pâtures en fond de plan.

Les milieux aquatiques 3/5

La route longeant le cours du Doubs, la rivière est très perceptible à certains endroits de la séquence, et ce malgré la présence de haies. Mais elle reste donc à valoriser en d'autres endroits. Si l'entrée est pratiquée à pied, il est également possible de percevoir le bruit de l'eau. Le cours du Doubs ayant été utilisé comme force motrice durant les siècles précédents, il se caractérise également par la présence de barrages, seuil, et autres moulins bien souvent détruits. Un ruisseau, provenant du vallon du Mont est également perceptible sur les bords de route, mais il est peu valorisé.

La physionomie villageoise 3/5

L'entrée de ville étant étirée à cet endroit, il convient de parler «d'entrée faubourg». Cette entrée étend la physionomie villageoise sur le fond de vallon sans nuire à la qualité des paysages. Seuls les nouveaux lotissements présents sur les anciens replats agricoles pourraient perturber la lecture paysagère et la compréhension de la physionomie villageoise, mais ils restent relativement discrets depuis cette entrée. Cependant, on ne perçoit pas du tout le village ancien ni le village récent depuis le panneau d'entrée. Le côté très «étiré» de cette entrée est plutôt négatif et incite à accélérer, tout au moins, à accélérer.

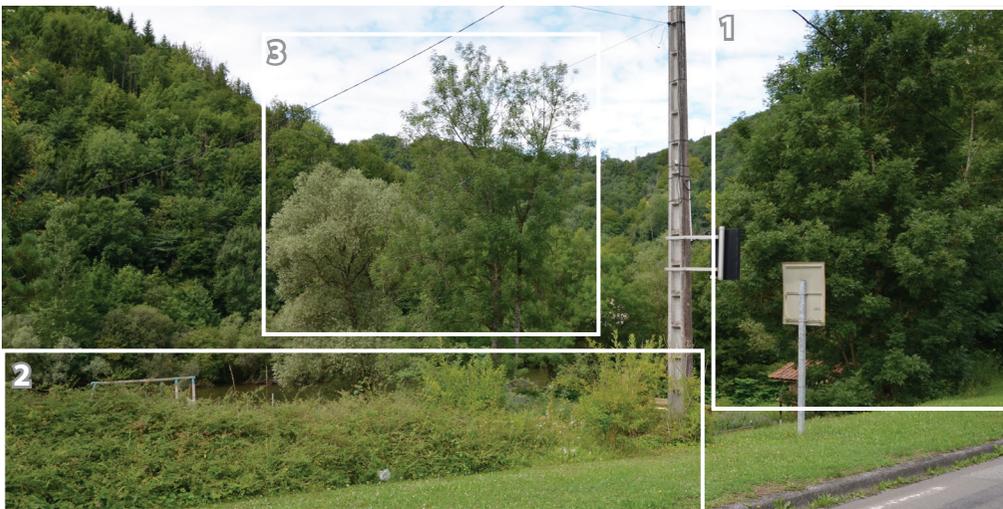


Milieux aquatiques

Certains points de vues méritent une valorisation pour permettre d'apprécier davantage la présence du Doubs

7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Paysage local



Palette végétale

présence d'essences locales (1), d'essences ornementales (2), de ripisylve (3)

Cette entrée se caractérise par une forte présence végétale, avec des ripisylves bordant la voie, mais surtout des espaces boisés résultant d'un enrichissement (ancienne voie ferrée). Cette végétation omniprésente offre une certaine qualité, mais prend malheureusement le pas sur des espaces pouvant accueillir de l'élevage et donc de la diversité.

Les manifestations géologiques Indicateur non noté

Les falaises surplombant le vallon du Mont sont perceptible seulement en sortant de la commune. Dans le sens entrant, il faut avoir déjà parcouru plus de 500 mètres pour percevoir les falaises du secteur de la route de Maïche

La palette végétale 3/5

La présence du Doubs, des premières habitations génère un ensemble varié de structures végétales. On retrouve tout d'abord la ripisylve, agrémenté et parfois mélangé de haies mixtes naturelles. Des haies d'alignements composées principalement d'espèces ornementales accompagnent les abords des maisons pavillonnaires récentes. On retrouve également des vergers quelques peu en déprise à proximité des logements ouvriers du début du XXème.

L'entrée de ville fait l'objet d'un fleurissement par la commune, mais qui n'est pas n'est pas à l'échelle de l'espace disponible, et produit donc un effet limité.

On retrouve également quelques plantes invasives comme le Sumac de Virginie (*Rhus typhina*), mais surtout d'importantes tâches de Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) notamment à proximité du magasin de meuble, et dont il faudra se préoccuper rapidement.

La palette végétale est très varié, allant des composantes de la ripisylve à la forêt, en passant par les essences ornementales de jardins de particuliers. Les essences locales sont variées et bien représentées sur cette entrée en dehors des jardins de particuliers ou du fleurissement accompagnant le panneau communal.



Palette végétale

La Renouée du Japon doit être supprimé très rapidement. Le talus en arrière-plan peut faire l'objet d'une gestion différenciée pour ajouter de la diversité.

Palette végétale

L'entrée de ville peut être davantage valorisée par un fleurissement plus fourni et diversifié (formes, couleurs, mobilier, ...)

7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Paysage local



Ripisylve

La présence de renouée représente un sérieux problème au bord des cours d'eau

Prairie

Un espace au bord du Doubs mais en contrebas de la route servant de pâturage

Ripisylve

très présente mais la forte proportion de frênes malades en bord de route doit faire l'objet d'une intervention

Les prairies 1/5

Le manque de visibilité et de présence des zones pâturées ne permet pas de déterminer les types de prairies locales. Des pâturages devaient être présent le long de la route il y a encore quelques années, mais la déprise a provoqué leur abandon et leur enrichissement. Aujourd'hui il n'existe plus que quelques pâturages très modestes et non valorisés, visible depuis la route sur ce secteur. Il faut avoir pénétré de 500 mètres dans la commune avant de percevoir des pâturages en arrière-plan.

Les structures bocagères 1/5

Quelques reliquats de murs, ayant servi au terrassement des vergers sont encore présent dans le secteur, mais ils sont très peu visible.

Les ripisylves 3/5

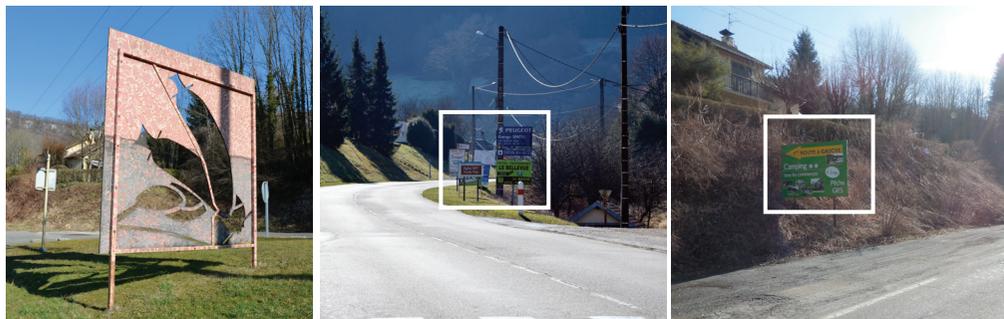
Le caractère naturel des bordures du Doubs à cet endroit est lié à la présence de berges végétalisées. Elles sont composées d'essences variées, notamment de frênes, saules et d'arbustes.

Ces ripisylves sont également composées d'arbres et d'arbustes davantage liés à la sylviculture et à l'enrichissement progressif du secteur. Mais ce constat ne nuit pas à leur qualité écologique et paysagère, permettant même de donner plus d'épaisseur et de biodiversité à l'ensemble.

Un ruisseau descendant du vallon du Mont traverse sous la route pour se jeter dans le Doubs. Ce ruisseau est également accompagné d'une ripisylve. Cependant, l'état du ruisseau, et le manque d'entretien de ses bordures génère un environnement très peu naturel, ou la diversité est limitée et la majorité des sujets sont en mauvaise santé. À noter la présence de frêne atteint de la chalarose, mais également de la Renouée du Japon qu'il conviendra d'éradiquer.

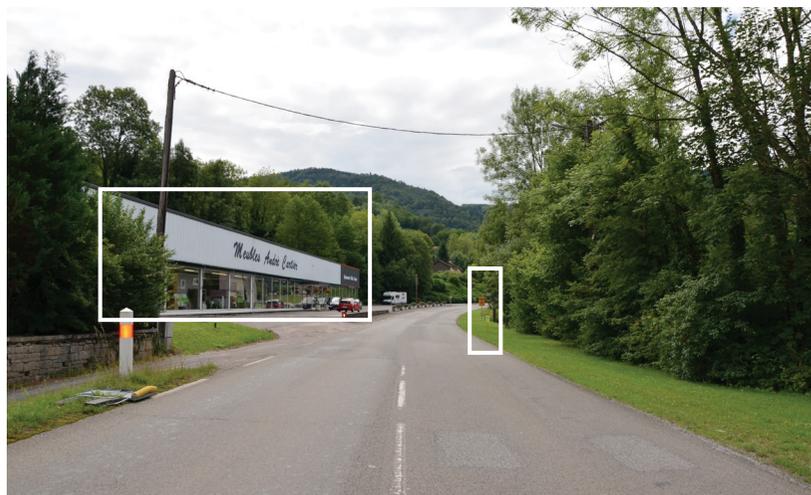
7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Cadre de vie



Signalétique

L'étalement des informations le long du parcours, et les différents formats pose un problème de hiérarchisation et de compréhension des informations. L'impact sur la valorisation de l'entrée de ville est également négatif, puisque le surnombre parasite des vues et des ambiances intéressantes.



Signalétique

L'enseigne du magasin de meuble est renforcé par la forte présence du bâtiment. Le panneau des petites cités de caractère passe inaperçu

Cette entrée de ville semble délaissée malgré ses grandes qualités et son fort potentiel.

Signalétique : 2/5

En arrivant à Saint-Hippolyte, des balises d'intersection signalent le chemin de Lods à gauche et la présence d'un endroit pour la vidange de camping cars à 30 mètres. Ensuite, des balises d'intersection signalent aussi les accès/sorties de l'immeuble d'habitation au bord de la route et hors agglomération, et presque en même temps les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération sont observés. A la hauteur du magasin de meubles se trouvent le panneau d'indication de «petite cité comtoise de caractère» et un panneau lumineux de rappel de vitesse.

Le premier passage piéton matérialisé au sol se trouve à environ 200 mètres du panneau d'entrée d'agglomération, au niveau d'un bâtiment d'habitation. De l'autre côté de la route, un grand panneau vieillissant signale l'entrée dans le village avec des formes en creux rappelant les formes des saucisses. Un peu plus loin, une balise d'intersection marque la présence de la rue du Moulin Neuf et un panneau indique l'accès à la vieille ville et la présence d'une église du XIV^{ème} siècle. Finalement, la présence de la rue du Doubs est annoncée avec un panneau d'interdiction de tourner à droite et un passage piéton.

Dans le sens sortant, nous observons notamment la présence d'un panneau de route prioritaire à hauteur du parking du magasin de meubles. La signalétique routière semble globalement adaptée, à l'exception des panneaux d'entrée et sortie d'agglomération. En effet, l'emplacement de ceux-ci laisse quelques bâtiments en dehors de l'agglomération. L'affichage publicitaire, quant à lui, est présent tout au long de l'entrée de ville avec des panneaux très discrets en bord de route sur la première séquence, et des panneaux plus grands et voyants en se rapprochant du centre-ville. La diversité de tailles et de couleurs des affichages publicitaires représente une certaine nuisance dans le paysage local.

La concentration et la hiérarchisation des informations semblent nécessaire pour redonner de la clarté aux messages véhiculés.

7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Cadre de vie



Infrastructure énergétique

les réseaux aériens sont très présent de chaque côté de la voie, est installé sur des pylones peu esthétique



Mobilier

Limité à un seul contenant à fleur, celui-ci s'intègre difficilement dans son environnement. Les luminaires sont obsolètes et peu valorisants.

Mobilier : 2/5

Les mobiliers se limitent presque à un simple contenant «bac à fleurs» au pied du panneau d'entrée de ville.

Des luminaires peu qualitatifs sont également présents, accrochés aux mâts des réseaux aériens, mais ils sont obsolètes et ne participent pas à la valorisation de l'entrée de ville. Un travail sur l'éclairage serait indispensable, à la fois dans le choix des candélabres ou autres luminaires, mais également sur la mise en lumière.

La présence d'un espace public et sa largeur, mais également le contexte paysager avec la présence du Doubs et des reliefs environnants pourraient servir de base à la mise en place de mobiliers, permettant de profiter de lieux de détente et de contemplation du paysage.

Infrastructures énergétiques : 3/5

On peut noter la présence des réseaux aériens urbains, servant aux habitations locales, mais également de support à l'éclairage. Celles-ci peuvent cependant faire l'objet à plus ou moins long terme d'une politique d'enfouissement. De même, les mâts d'éclairage portent la même problématique que dans l'entrée Sud, et peuvent donc faire l'objet de la même réflexion.

7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Urbanisme



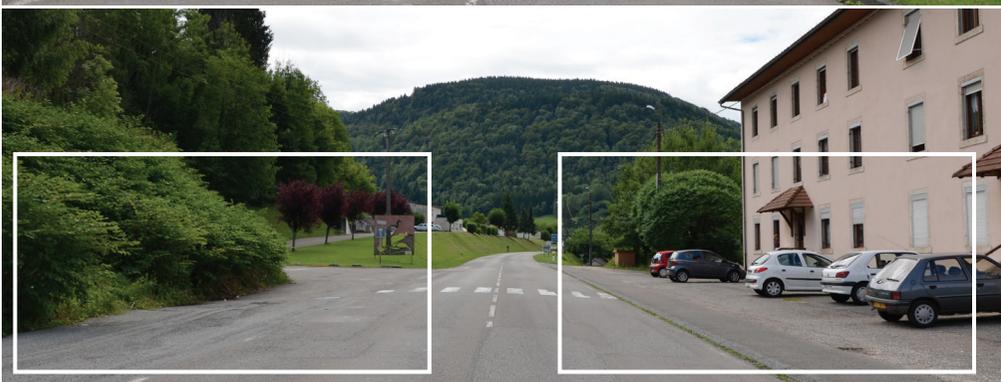
Espace public

Les abords de la route offre des espaces aménageables pour valoriser l'entrée de ville et les paysages alentours



Une bordure béton cadre clairement l'emprise de la voirie.

La largeur des bordures enherbées permet aux automobilistes de voir les véhicules et personnes sortants des parcelles privées.



L'espace piéton sur la gauche de la voie n'est plus délimité, ce qui renforce le sentiment d'insécurité.

L'enrobé sur le trottoir de droite justifie le stationnement au détriment du piéton.

L'aménagement de l'espace public sur cette entrée n'est pas franc, et ne permet pas de transformer la route en rue. La délimitation de l'espace public, si elle est parfois qualitative, reste ponctuelle. L'implantation respecte cependant une certaine logique.

Espaces publics : 2/5

Cette entrée de ville s'étire sur plus de 500m, entre les premières constructions et l'arrivée dans un contexte urbain clair, ce qui signifie que le passage de la route à la rue se fait beaucoup plus loin que l'entrée de ville. L'espace public se compose principalement d'une voirie de 7m20 de largeur, bordée par des talus enherbés.

On peut noter la présence de trottoirs en enrobé dès l'entrée de ville, mais leur usage est rendu compliqué par l'absence d'un linéaire continu le long de la route départementale jusqu'au coeur de ville, ceux-ci passant sans-cesse d'un côté à l'autre de la voirie. De plus, les matériaux utilisés ne permettent pas de faire une distinction claire entre la voirie et l'espace «piéton».

Pourtant, l'espace disponible sur les abords de cette entrée de ville pourrait servir à la mise en place de voies douces, desservant les premières habitations de la commune. Un passage le long du Doubs pourrait également valoriser ce parcours.

7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Urbanisme



Limite

La grille, le grillage et les thuyas ne s'intègrent pas dans le paysage et peinent à cacher l'intérieur de la parcelle



Limite

La maçonnerie en pierre de taille est une limite qualitative, le grillage en treillis soudé de couleur sombre se fond dans la haie mixte.



Implantation toujours en retrait par rapport à la route, mais pour du stationnement, renforçant l'effet routier.



Limites : 2/5

On retrouve plusieurs types de limites plus ou moins qualitative sur cette entrée de ville, ce qui empêche d'avoir une cohérence d'ensemble.

Certaines limites parcellaires se traduisent par des murs en moellons ou pierres de taille bien restaurés et des haies mixtes bien entretenues. Parfois une simple pelouse bien tondue contraste avec le fossé enherbé, et permet ainsi à l'espace public de profiter de la qualité d'un espace privé attenant.

Cependant certaines constructions récentes se démarquent par la mise en place de matériaux et procédé constructif strictement fonctionnels, dénués de qualités esthétiques.

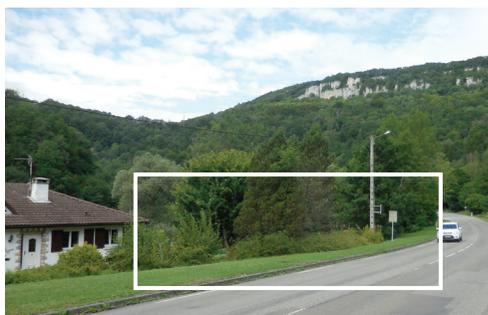
D'autres ne présentent pas de limites du tout et entretiennent le flou entre public et privé.

Implantation : 3/5

L'ensemble des constructions sont placées en retrait par rapport à la route, et presque toutes ont la même orientation (façade principale et entrée sur rue), ce qui donne de la cohérence.

Dans certains cas, ce retrait permet de valoriser une façade intéressante en lui donnant du recul, et en y aménageant un espace paysager qualitatif. Mais dans une majeure partie des cas, cet espace sert simplement au stationnement et ne fait que renforcer l'ambiance routière de l'entrée de ville.

L'accroche des dessertes sur la route et la mise en place de murets permet de cadrer ponctuellement l'entrée de ville, mais le manque de densité et les nombreux espaces naturels ne permettent pas de la structurer.

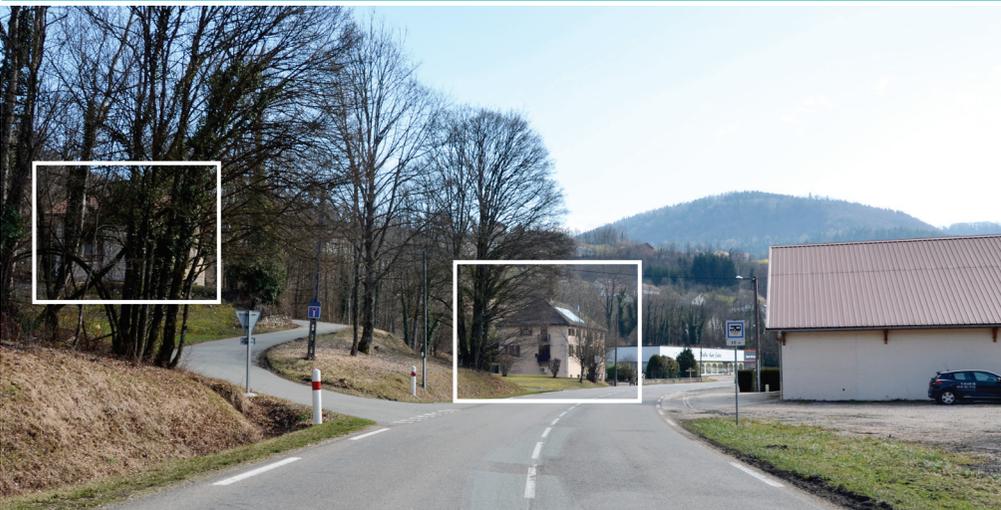


Implantation le recul permet parfois à un espace paysager de s'exprimer et de mettre en valeur un élément en arrière-plan.



7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Architecture



Éléments patrimoniaux

Quelques bâtisses anciennes sont des éléments forts de cette entrée de ville et sont à valoriser.



Cette entrée traduit l'évolution de l'architecture depuis la première période industrielle jusqu'aux bâtiments d'activités et pavillons contemporains. Mais le manque de densité et la grande diversité des volumes et aspects ne marque pas franchement l'entrée de ville.

Éléments patrimoniaux : 3/5

Cette entrée de ville ne possède pas le même caractère patrimonial que la route de Maïche. Cependant, un certain nombre de bâtisses présentes le long du parcours nous apportent un éclairage sur l'histoire de ce secteur, et celui de la commune dans une plus large mesure. L'ancienne maison du garde-barrière rappelle le passage de la voie ferrée ; Une maison de maître et les logements ouvriers rappellent l'histoire industrielle de la ville.

Ces bâtiments, implantés ponctuellement valorisent cette longue entrée et doivent être mis en valeur.

Volumétrie : 2/5

Les volumétries des bâtiments existants sont variables et contrastent parfois fortement entre eux. Nous distinguons plusieurs typologies :

- Un bâtiment de plain-pied avec toit terrasse, mais étalé sur une grande surface (magasin de meubles).
- Deux immeubles d'habitat en R+2 et R+2+combles.
- Des maisons individuelles (pavillons) en R+1 ou R+1+combles, classiques, avec des toitures à deux pans.
- Des bâtiments techniques de plain-pied présent à l'entrée

Même si les différences de volumes entre les constructions ne permettent pas d'avoir une continuité claire, ils ont un impact relativement limité sur le paysage alentour. Les volumes demeurent simples, compacts, et ne sont pas démesurés dans le contexte paysager de cette entrée.

Certains contrastes jouent simplement en défaveur des bâtiments les plus intéressants, notamment aux abords du magasin de meuble.



Volumétrie

Une couleur trop claire renforce le volume imposant du magasin, qui s'impose par rapport à la maison de maître située derrière.

7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD)

Architecture



Façades

Les bâtisses anciennes ont conservé la symétrie et l'organisation rythmée de leur façade.



Matériaux

Les volets et toitures en tuiles sont en accord avec le site. Les velux et les couleurs d'enduits moins. La couleur du garage en arrière plan le rend plus discret.



Matériaux

Toiture bac acier, bardage bois en pignon, enduit plastique et menuiserie PVC. Aucun des matériaux ne correspond à l'architecture locale, ce local est étranger à son environnement.

Façades : 3/5

Les bâtiments les plus anciens (maisons de maître et ouvrières) présentent en commun les encadrements en pierre, et l'organisation symétrique des ouvertures. Aucun d'entre eux n'ont subi de transformation altérant et désorganisant la composition initiale de la façade. L'un d'entre eux a même conservé des volets extérieurs en bois. Les enduits minéraux sont en bon état et dans des couleurs sobres.

Les maisons individuelles, plus récentes, présentent une composition plus banale, mais toujours avec des façades enduites, dans des teintes plutôt classiques aux tonalités des couleurs crème, rose saumon ou beiges clairs.

Le bâtiment du magasin de meubles est finalement le seul à se démarquer totalement au niveau architectural. Sa façade en tôle métallique, avec des grandes baies vitrées, la combinaison de couleurs (blanc, noir et rouge) et la grande enseigne avec le nom du magasin, en font un élément en complète rupture avec le paysage local.

Matériaux : 3/5

Les matériaux utilisés divergent suivant les constructions :

La maison de maître présente le plus de cohérence et de qualité dans la mise en oeuvre des matériaux (volets bois, balcon en fer forgé). Seul la mauvaise disposition des panneaux solaires en toiture contraste avec la qualité d'ensemble du bâtiment. Les logements ouvriers souffrent de la mise en place de volets roulants en aluminium. Leur couleur grisée atténue leur impact négatif.

Les maisons individuelles conservent une certaine cohérence avec l'architecture locale par la mise en oeuvre de volets et l'utilisation de tuiles sombres. L'implantation de fenêtres de toit et de lucarnes dessert parfois cette unité.

Le bâtiment technique et le magasin de meubles dénotent totalement avec les matériaux locaux. Bac acier, bardage bois, baies vitrées monumentales, ... Ces deux bâtiments sont en totale contradiction avec leur environnement.

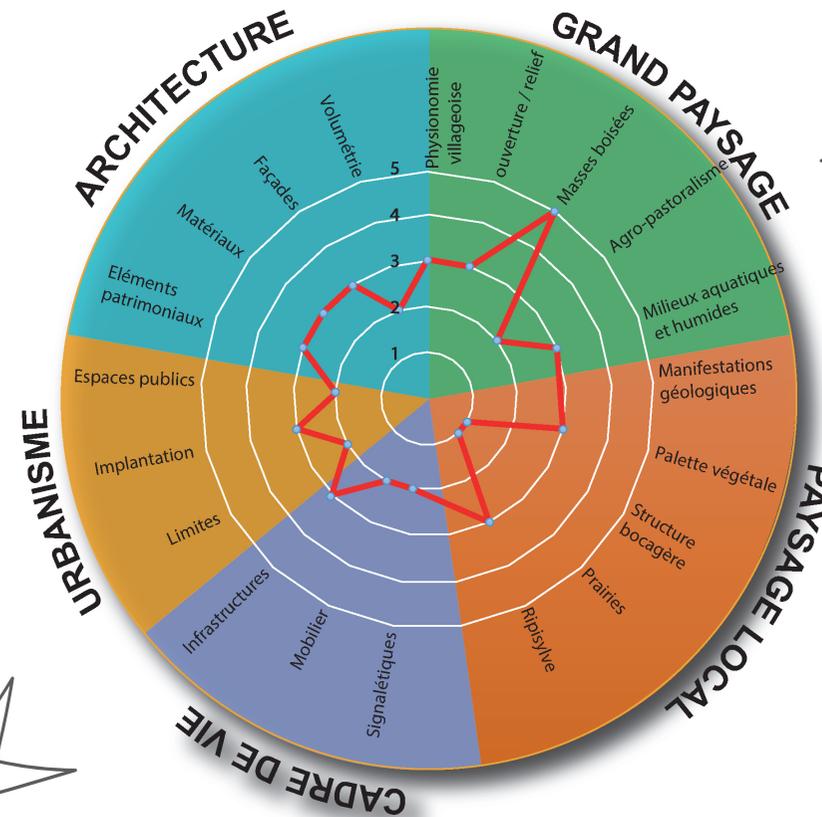
7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD) - EN SYNTHÈSE

DIAGRAMME RADAR

Une entrée ouverte sur le territoire, mais peu qualitative

Le diagramme radar met en évidence l'existence d'aménagements et une cohérence dans l'ensemble bâti. Mais le caractère obsolète du mobilier et le manque de réflexion globale sur l'aménagement et la valorisation de cette entrée ne permet pas d'en donner une image qualitative. Il est cependant envisageable de remédier facilement à ce manque, notamment en matière d'espace public.

En ce qui concerne le caractère identitaire, cette entrée est mieux notée que la précédente, notamment sur les indicateurs de grand paysage, ou seul l'agro-pastoralisme manque. Cela est dû notamment à la plus grande ouverture sur le territoire. En revanche le paysage local reste négatif, la déprise agricole, l'enfrichement et la présence de variétés invasives qui ne font l'objet d'aucun contrôle jouent en la défaveur de ce secteur.



Des notes qui traduisent un caractère globalement peu identitaire de l'entrée de ville.

Des notes qui traduisent une cohérence dans les aménagements et les équipements de cette entrée. Ils sont existants mais ne sont pas vraiment qualitatifs et ne valorisent pas encore pleinement cette entrée de ville.

7 SAINT HIPPOLYTE : ENTRÉE N°2 (NORD) - EN SYNTHÈSE

PERCEPTIONS ET USAGES

Les impressions générales de cette entrée de ville sont à la désorganisation, au bruit continu des voitures, au danger. Les habitants sont demandeurs d'aménagements, qu'il s'agisse de transformer les terrains vagues en pistes cyclables, de faire disparaître les éléments techniques, de ralentir la vitesse des véhicules entrant, d'optimiser les panneaux et d'améliorer l'aspect du magasin de meubles et son environnement.

La liaison piétonne avec le centre-ville au bord du Doubs, grâce à la rue du Moulin Neuf et à la rue du Doubs, est bien appréciée par certains habitants. Néanmoins, il faut souligner que le secteur en amont de ces rues, sur la longueur de la RD, n'est pas équipé de trottoirs continus, ni de passages piétons.

Même si certains habitants évoquent une disparition des charmes de la nature sur cette entrée de ville, beaucoup ressentent la présence du grand paysage, à travers la forêt ainsi que la vue et le bruit de la rivière. Une base de mouillage de canoë-kayak donnant sur le Doubs mérite à ce propos plus de visibilité et de qualité.



7 SAINT HIPPOLYTE - ENTRÉE DE VILLE NORD : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

DIAGNOSTIC SUR L'ENTRÉE DE VILLE NORD

La complexité de cette entrée de ville réside dans son aspect de faubourg et sa traversée tout en longueur. Cela implique notamment une difficulté à faire coïncider l'entrée physique et l'entrée ressentie. Les orientations devront donc reconsidérer une entrée plus judicieuse, et améliorer la pratique de ce faubourg à travers plusieurs actions :

- Reconsidérer l'emplacement du panneau d'entrée de ville, et les nouvelles règles que cela doit impliquer.
- Le développement des cheminements doux (piétons, cyclistes, poussettes, ...) permettant de rejoindre le centre bourg depuis les premières habitations. Ces cheminements serviront également à la découverte du territoire de la commune.
- Améliorer et intégrer les éléments construits parasites présent en entrée de ville.
- Valoriser les éléments paysagers en présence ; renforcer ceux qui tendent à disparaître (patûrages, vergers).
- Optimiser l'information en entrée de ville.

1/ Des parcelles enfrichées ou dévalorisées à se réapproprier pour valoriser l'entrée de ville et rendre visible les premières habitations.

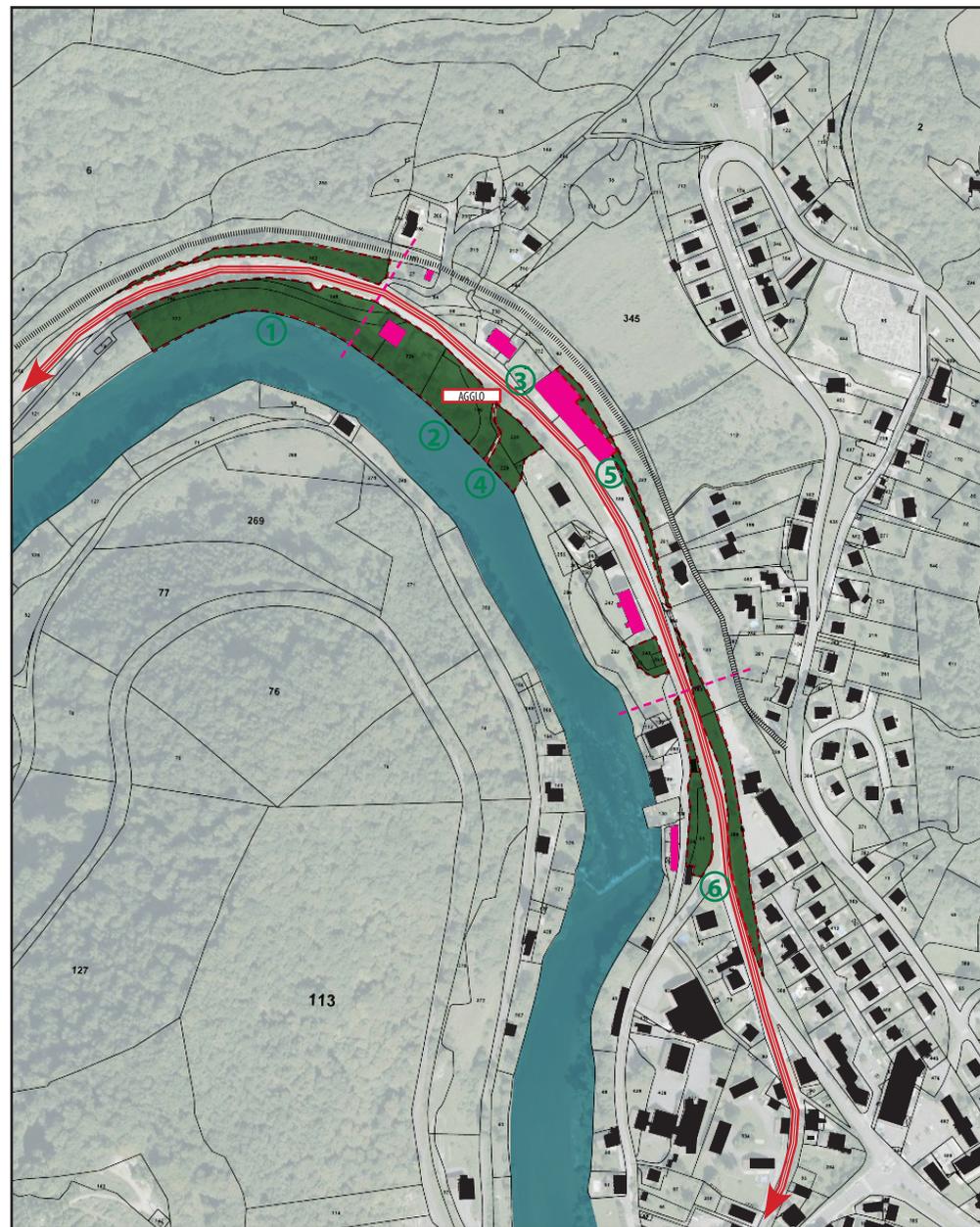
2/ Un panneau d'entrée de ville à reconsidérer. Travailler sur l'ambiance de faubourg.

3/ Faire la jonction entre les premières habitations et le centre bourg à travers des voies douces piétonnes et cyclables.

4/ Se réapproprier les berges du Doubs à travers des aménagements sportifs et de loisirs adaptés.

5/ Améliorer l'aspect de certains bâtiments, mettre les plus intéressants en valeur.

6/ Marquer l'entrée de ville et valoriser les vergers qui y sont présent.



7 SAINT HIPPOLYTE - ENTRÉE DE VILLE NORD : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Traitement paysager des parcelles 148 et 224

La parcelle 148 224 constitue actuellement un véritable délaissé aux portes de Saint-Hippolyte, marqué notamment par des dépôts sauvages. Le traitement paysager et la délimitation de cet espace pourraient éviter l'utilisation abusive de cette parcelle pour ces usages.

Mise en place de liaisons douces

Une voie douce reliant cette entrée et le centre bourg serait à envisager, tout d'abord pour desservir les premières habitations. L'ancienne voie de chemin de fer peut également devenir une voie verte intéressante pour le territoire, ce qui renforcerait la nécessité de cette voie douce. Elle permettra également de marquer l'entrée dans le territoire urbain par un marquage au sol.

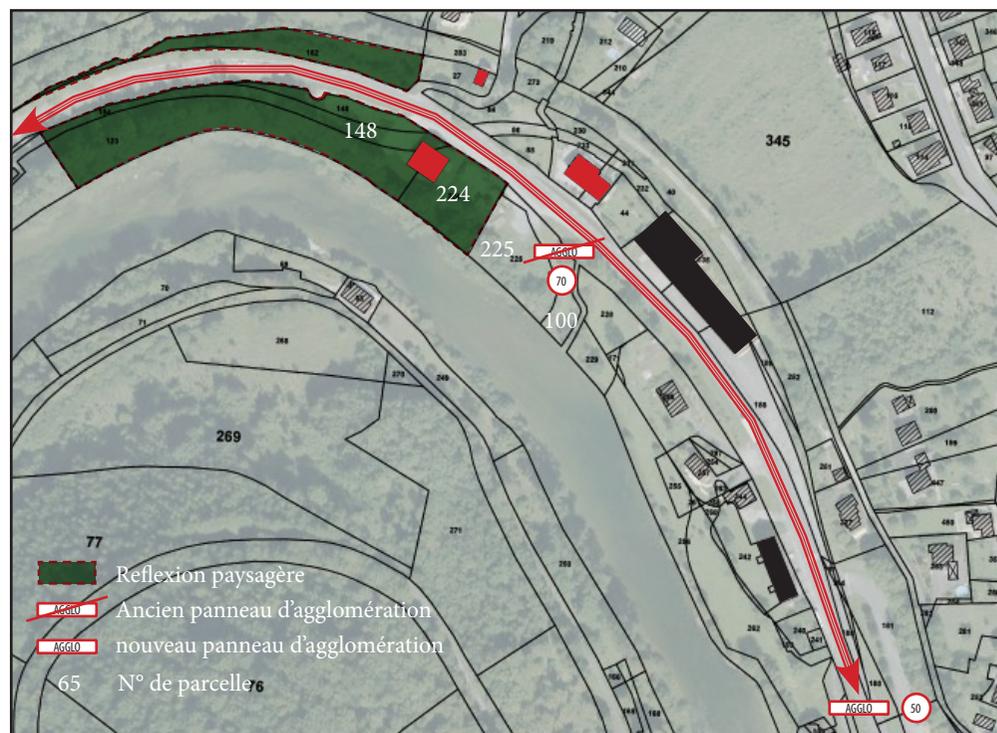
1/ Retrouver une activité agropastorale en entrée de ville, en lieu et place des parcelles enfrichées. Cet espace pourra accueillir des manifestations artistiques.

2/ Mise en place de la voie douce pour relier les premières habitations et le centre bourg. Travail sur les matériaux de sol (résine) marquant la continuité de la voie piétonne, et la nécessité de ralentir pour les véhicules.

3/ Valorisation d'éléments du patrimoine local en ouvrant les vues sur les bâtiments de qualité, et en intégrant les bâtiments moins qualitatifs à travers des aménagements paysagers.

4/ Ouverture visuelle sur le Doubs et le bourg de Saint-Hippolyte, permettant d'apprécier une point de vue de grande qualité. Mise en place de bancs.

5/ Rassemblement de tout les panneaux d'informations et de signalisations à travers une microsignalétique



7 SAINT HIPPOLYTE - ENTRÉE DE VILLE NORD : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Valorisation paysagère

Les parcelles, 225 et 100 forment une vaste esplanade au bord du Doubs pouvant être mise au profit de l'attractivité du village pour les sports et loisirs. Ce secteur est en zonage UE (zone urbaine spécialisée, réservée aux équipements publics) dans le PLU en cours d'approbation.

Déplacement du panneau d'entrée d'agglomération, et régulation de la vitesse

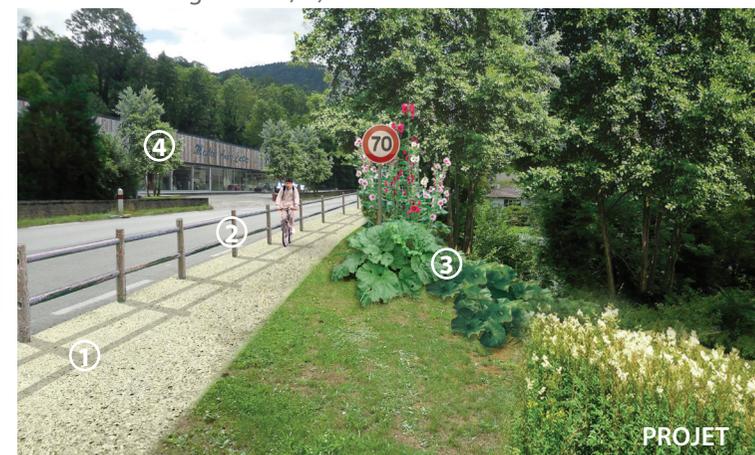
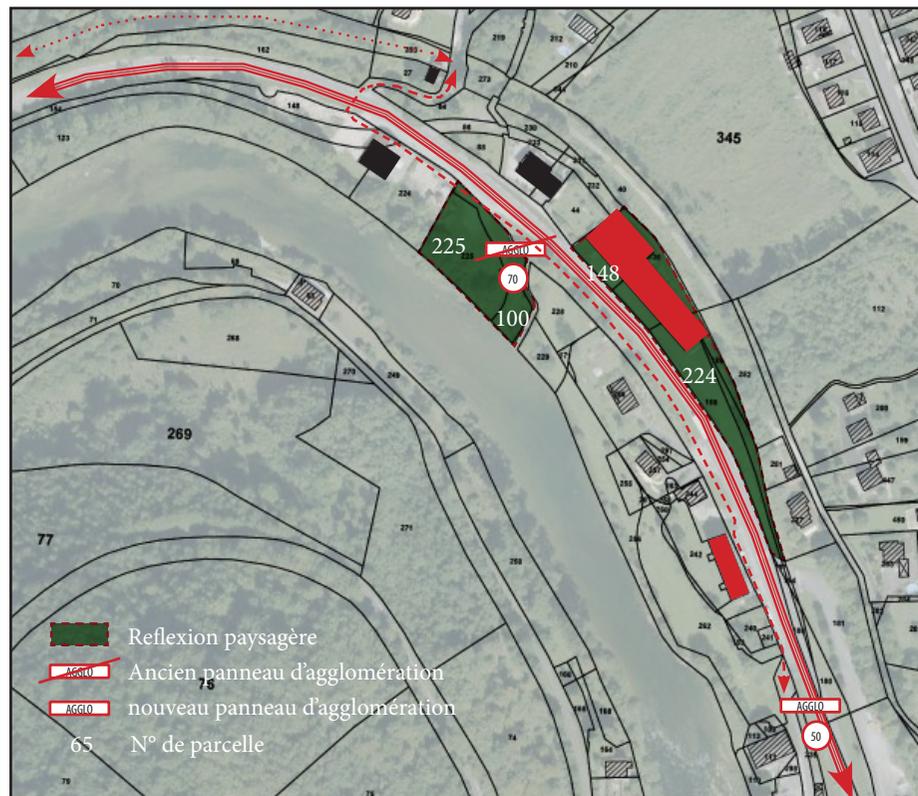
L'analyse du secteur montre que le panneau d'entrée d'agglomération est placé trop en amont par rapport à l'urbanisation. L'emplacement de l'entrée de ville pourrait donc être déplacé jusqu'au premier carrefour. Une zone 70 serait à envisager entre l'ancien et le nouvel emplacement du panneau.

La requalification du site du magasin de meubles

La parcelle du magasin de meubles offre un grand potentiel pour l'amélioration de cette entrée de ville. Au niveau architectural, une étude de couleurs, matières et charte graphique de l'enseigne contribuerait non seulement à l'amélioration de l'image de l'entrée de ville, mais fondamentalement à l'amélioration de l'image de marque de cette enseigne locale.

Mise en place de liaisons douces

Des liaisons douces seraient à mettre en oeuvre pour lier les premières habitations avec le centre ville. Ce réseau servirait également pour les visiteurs stationnés à l'entrée. Elles rejoindraient la véloroute de l'ancien chemin de fer si ce projet voyait le jour.



1/ La mise en place d'une desserte douce reliant les premières maisons et le centre bourg permettra à la fois de mettre les piétons et les cyclistes en sécurité, mais également de marquer l'entrée dans un milieu urbanisé. Ce dernier point amènera les automobilistes à respecter le passage à 70 km/h.

2/ La mise en sécurité se fera à travers un mobilier qualitatif.

3/ Le fleurissement sur ce secteur devra davantage prendre en compte l'aspect naturel de cette entrée. La valorisation des espèces endémiques et phyto-révélatrices (pétasite, reine des prés, ...), à compléter avec quelques vivaces de grande ampleur afin d'être à l'échelle du site (rhubarbe, rose trémières, ...) sera un choix judicieux et payant.

4/ L'intégration du magasin de meubles pourra se faire de manière simple, notamment en remplaçant la façade en tôle blanche par un matériau plus sombre et plus qualitatif (bois), mais également en démarquant la limite avec la rue par un traitement qualitatif (muret en pierre et base enherbée, plantation d'alignement, ...).

7 SAINT HIPPOLYTE - ENTRÉE DE VILLE NORD : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

L'ancienne et la nouvelle entrée de ville

La sortie de la zone 70 et le passage du panneau d'entrée de ville doit aussi être mis en avant avec un aménagement différent. Le panneau se situe désormais au croisement de la route départementale et de la rue du Moulin neuf. La voie douce se prolonge vers la rue du Moulin neuf, et les trottoirs aménagés présent à proximité du centre arrivent désormais jusqu'au panneau d'entrée de ville.

Continuité de la liaisons douces

La liaison douce doit être vécue comme un itinéraire agréable de promenade et de desserte du grand territoire. Mais son passage devant certaines maisons doit être un prétexte pour apporter une qualité à des espaces qui en sont aujourd'hui dépourvue. Devant les anciens logements ouvriers, la voie douce devient une sorte de parvis piéton, permettant de distinguer l'espace voiture et l'espace piéton.

Travail sur la lumière en entrée de ville

La réflexion sur les luminaires ne doit pas se limiter au choix du candélabre, mais doit également être vu comme une opportunité d'apporter des solutions à travers l'éclairage. Des éléments peuvent être mis davantage en valeur, des ambiances peuvent amener les automobilistes à ralentir et à faire attention à un carrefour particulier.

Valorisation des vergers

Les vergers présents rue du moulin neuf doivent être restauré et valorisé de la même manière que le long de la route de Maïche.

- 1/ La voie piétonne permettra également de dégager les pieds d'immeuble, occupé par du stationnement, clarifiant ainsi les usages et valorisant les façades des bâtiments.
- 2/ Intégration des surfaces liées au stationnement grâce à des matériaux qualitatifs (dalle raga engazonnée).
- 3/ Travail sur la végétalisation de l'entrée de ville. Haie mixte dans la zone 70, alignement d'arbre pour marquer l'entrée de ville.
- 4/ L'entrée de ville symbolise le passage à la rue, avec trottoirs des deux côtés de la route.
- 5/ L'amélioration des éclairages publics permettra d'apporter une qualité supplémentaire de mobilier, et de réfléchir à la consommation d'énergie (LED) et au choix de la densité des éclairages. Le recours à un éclairagiste serait à envisager.



L'éclairage donne une autre dimension à l'appréhension nocturne des lieux. Ornans en est un exemple. Zoom sur la nouvelle entrée de ville

8 ANNEXES

GRAND PAYSAGE & PAYSAGE LOCAL

Pour chaque critère «paysage», il s'agit d'évaluer la présence ou non d'éléments du grand paysage ou du paysage local ainsi que leur impact visuel dans l'entrée de ville.

La notation traduit ainsi l'importance de ces éléments dans les perceptions du paysage par les usagers :

- 0/5 : éléments non visibles
- 1/5 : éléments peu visibles
- 2/5 : éléments assez visibles
- 3/5 : éléments visibles
- 4/5 : éléments très visibles
- 5/5 : éléments prédominants

CADRE DE VIE

Signalétique

- 0/5 : Signalétique absente
- 1/5 : Signalétique très mal intégrée
- 2/5 : Signalétique publicitaire ponctuellement mal intégrée
- 3/5 : signalétique sans impact particulièrement négatif
- 4/5 : signalétique basique mais cohérente avec le type d'entrée de ville
- 5/5 : signalétique présente mais valorisante

Mobilier

- 0/5 : Présence de mobilier ayant un impact très négatif sur l'entrée de ville
- 1/5 : Absence de mobilier
- 2/5 : présence d'éléments de mobilier, ni qualitatif, ni l'inverse
- 3/5 : présence d'éléments de mobilier coordonnés
- 4/5 : mobilier approprié au type d'entrée de ville
- 5/5 : mobilier bien designé et approprié au type d'entrée de ville

Infra. énergétiques

- 0/5 : infrastructures énergétiques très impactantes négativement

- 1/5 : présence forte d'éléments
- 2/5 : présence ponctuellement forte d'éléments
- 3/5 : présence légère d'éléments d'infrastructures énergétiques
- 4/5 : présence unique d'infrastructures énergétiques
- 5/5 : Absence visible d'infrastructures énergétiques

URBANISME

Espaces publics

- 0/5 : aucun traitement de l'espace public, voirie trop large
- 1/5 : pas ou peu de traitement de l'espace public, voirie légèrement trop large
- 2/5 : l'espace est aménagé, mais uniquement en faveur de l'automobiliste
- 3/5 : l'espace permet aussi bien des usages piétons qu'automobiliste
- 4/5 : les espaces publics sont adaptés aux usages de la population
- 5/5 : largeur de voirie adaptée, les espaces sont calibrés justement pour les usages de la population

Limites

- 0/5 : aucun aménagement n'a été réalisé pour marquer la limite des espaces
- 1/5 : plusieurs matériaux de sol, mais sans une lisibilité claire des limites
- 2/5 : les limites sont matérialisées par des matériaux de sol différents mais aux contours flous
- 3/5 : la limite entre les espaces est tantôt nette, tantôt floue, selon les espaces
- 4/5 : la limite entre les espaces, pour les différents types d'usager, est nette
- 5/5 : la limite entre les espaces fait l'objet d'un traitement paysager particulier

Implantation (on admet un recul différent pour les constructions et les bâtiments d'activité)

- 0/5 : aucune logique d'implantation n'est visible
- 1/5 : seules certaines constructions forment les prémices d'alignements
- 2/5 : quelques constructions structurantes peuvent servir de base pour construire un alignement
- 3/5 : la majorité des constructions ont un recul modéré vis-à-vis de la route
- 4/5 : on note des alignements marqués entre les constructions d'un même type
- 5/5 : le recul des constructions est approprié selon le type de construction

8 ANNEXES

ARCHITECTURE

Éléments patrimoniaux (*petit patrimoine et bâtiment d'architecture locale = patrimoine ordinaire*)

- 0/5 : absence en tout point du paysage d'éléments de patrimoine
- 1/5 : présence de très peu de patrimoine ordinaire, peu ou pas mis en valeur
- 2/5 : présence de patrimoine ordinaire, peu ou pas mis en valeur
- 3/5 : éléments patrimoniaux présents, non mis en valeur - ou - patrimoine ordinaire mis en valeur
- 4/5 : éléments patrimoniaux existants, avec une mise en valeur à conforter
- 5/5 : éléments existants, bien mis en valeur

Volumétrie (*la cohérence est à deux vitesses : on attend des volumes différents des habitations et des bâtiments d'activité*)

- 0/5 : aucune cohérence visible entre les différentes volumétries bâties
- 1/5 : des décalages importants entre les volumétries de construction d'usage similaire
- 2/5 : des constructions ont une volumétrie disproportionnée compte tenu de leur fonction
- 3/5 : la cohérence de volumétrie est globalement cohérente avec le type d'entrée de ville
- 4/5 : la cohérence de volumétrie est remise en question par peu de constructions
- 5/5 : grande cohérence des volumétries, prise en compte des conditions climatiques

Façades

- 0/5 : les façades sont globalement très dégradées
- 1/5 : les façades sont globalement dégradées
- 2/5 : les façades sont mal ordonnancées - ou - les teintes sont souvent en rupture avec la culture locale
- 3/5 : certaines façades sont mal ordonnancées - ou - quelques teintes sont en rupture avec la culture locale
- 4/5 : les façades sont globalement bien entretenues, et bien ordonnancées
- 5/5 : les façades sont globalement bien entretenues, bien ordonnancées, et nourrissent une cohérence d'ensemble

Matériaux

- 0/5 : les matériaux utilisés ne sont ni qualitatifs, ni représentatifs de l'identité locale
- 1/5 : les matériaux utilisés ne sont globalement pas qualitatifs

- 2/5 : les matériaux utilisés d'une construction à l'autre sont très divers
- 3/5 : les matériaux utilisés illustrent majoritairement l'architecture locale
- 4/5 : certaines constructions sont très représentatives des matériaux historiquement locaux
- 5/5 : les matériaux utilisés participent de l'illustration des techniques architecturales locales

Crédits bibliographiques :

- Atlas des paysages de Franche-comté, Doubs
2000

- Dictionnaire des communes du département du Doubs
éd. Cêtre. 1986

- Le patrimoine des communes du Doubs
éd. Flohic. 2001

- Plan Local d'Urbanisme de Saint Hippolyte
En cours d'approbation

- Rapport de stage de Cathy Fuchs, DESS en Gestion sociale de l'environnement
« Les enjeux naturels et paysagers liés à la fermetures des paysages en Pays Horloger dans une perspective de développement local »

Conception / réalisation : AudaB / CAUE 25 / PETR du Pays Horloger

Remerciements : Parcs Naturels Régionaux des Pyrénées Ariégeoises et des Pyrénées Catalanes ainsi que le Parc National des Pyrénées

